

Rapport annuel
**2020
2021**



**Centre de prévention
du suicide de Lanaudière**
La prévention à la portée de tous!

Notre organisme
est membre
de la



Table régionale des
organismes communautaires
de Lanaudière

Table des matières



04	Mot du président et de la directrice	43	Les activités de soutien
06	Introduction	46	Le financement
11	Les services offerts	48	La gestion et vie associative de l'organisme
11	L'intervention de crise suicidaire 11 La ligne d'intervention téléphonique 16 Les services à l'entourage de personnes suicidaires	51	La contribution de la communauté au CPSL
18	Les activités de prévention 18 Le programme de sentinelles 23 La Journée mondiale de la prévention du suicide 24 La Semaine nationale de la prévention du suicide 27 Les activités dans le milieu agricole 27 Le projet hommes	53	Conclusion
29	La postvention et le deuil 29 Les services de postvention 31 Les services offerts aux personnes endeuillées	Annexes	
35	Les services de formation 35 La formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire</i> 36 Le suivi de formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire</i> 36 Les ateliers et formations sur mesure 37 Le colloque	60	ANNEXE 1 - Membres du conseil d'administration
38	Les activités de promotion	61	ANNEXE 2 - Membres de l'équipe de travail
41	L'implication du CPSL dans la communauté	62	ANNEXE 3 - Membres des comités de la SPS 2021 et du colloque annuel
		64	ANNEXE 4 - Objets du Centre de prévention du suicide de Lanaudière
		65	ANNEXE 5 - Le CPSL : un organisme 100 % ACA



Mot du président et de la directrice

UNE ANNÉE SOUS L'INFLUENCE DES OPPOSÉS

Tantôt riche en succès, tantôt vive en déceptions et défis, l'année qui vient de passer nous aura assurément marqués par son aspect antagoniste.

Joie ! Le vingtième anniversaire du CPSL était enfin franchi avec un calendrier de festivités qui, finalement, dut être annulé. Deux employées fêtaient aussi leur arrivée au sein de l'organisme au moment de sa création, il y a de cela vingt ans déjà. Nos cœurs en fête se sont tempérés devant l'infatigable contexte pandémique qui n'avait rien de festif.

D'énormes pertes de revenus anticipées ont donné un ton inquiétant à ce début d'année, pour être soulagées par la venue de sommes importantes issues des fonds d'urgence liés à la COVID. Bien accueillies, ces aides auront toutefois mobilisé beaucoup de temps pour les demander et veiller aux exigences de redditions de compte supplémentaires que celles-ci ont engendrées.

Entre ce qui était prévu, ce qui a été suspendu, reporté, adapté et réalisé en virtuel, toute une agitation a été déployée pour offrir le maximum d'aide à la population. Aucune fermeture de services essentiels n'a été envisageable, quoique plusieurs problèmes au niveau du 1 866 APPELLE aient été vécus, complexifiant ainsi nos interventions dans un contexte où les CPS du Québec ont été grandement sollicités par le gouvernement en raison de la pandémie.

Des projets ayant débuté avant la pandémie ont su toutefois se faufiler à travers l'instabilité : Une chaîne de gars a été lancée sur YouTube, un partenariat a été établi avec le CISSSL et le Centre de services scolaire des Affluents pour créer l'équipe régionale de postvention et la page Facebook des personnes endeuillées a vu le jour.

Malgré sa capacité à rebondir et à déployer largement sa mission, même en pleine mouvance, le CPSL n'a toujours pas reçu de reconnaissance de la part du CISSSL concernant la situation inéquitable du financement accordé à la mission du PSOC. Sans avoir l'idée de jeter la serviette, cette attente aura laissé derrière elle une certaine déception.

À l'interne, bien que plusieurs tests et quarantaines aient été nécessaires, l'équipe a pu mettre en place un nouveau modèle de structure organisationnelle lié à la répartition des responsabilités dans les services et les activités. Quoiqu'elle ait nécessité une période de transition pour bien s'établir, cette structure devrait faciliter à la fois la gestion des horaires et la planification des activités et services.

Vaillants dans leurs fonctions, les membres de l'équipe ont investi beaucoup de temps pour répondre aux besoins du milieu, notamment au niveau de la forte demande de formations de la part du CISSSL qui aura, au final, engendré une perte de revenus pour l'organisme. De plus, une vidéo a été produite pour le CISSSL et une formation a été offerte dans la programmation du Centre régional de formation de Lanaudière.

Pour amener de la nouvelle eau au moulin, le CPSL a accueilli sa toute première stagiaire universitaire ainsi qu'un projet de sixième session porté par des étudiants en techniques d'éducation spécialisée.

Ainsi, dans les dents de scie, les actions se sont succédées et ont rassemblé une foule de personnes, dont notre colloque offert en webinaire qui aura permis de mobiliser un nombre impressionnant de participants. D'ailleurs, grâce aux aides liées à la COVID, le CPSL a même battu des records dans ses activités promotionnelles pour couvrir l'ensemble du territoire, jusqu'à déployer une initiative qui touchera, en 2021-2022, la communauté atikamekw de Manawan.

Tous ces antagonismes plus ou moins contrôlés et vécus en présence ou derrière nos écrans n'auront su ternir ce bilan somme toute positif, et peu banal, de la dernière année. Ces montagnes russes parfois paradoxales auront fait surgir oui certaines résistances, mais surtout une force d'adaptation qui aura, encore une fois, démontré l'excellence de notre équipe, de notre CA, de nos membres et de notre communauté, et que vous découvrirez au fil de votre lecture.



Michel Pilon

**Michel
PILON**

Président



Joyce Lawless

**Joyce
LAWLESS**

Directrice



Introduction

Décrire la dernière année ne peut se faire sans aborder, bien sûr, la pandémie actuelle. Comme toutes les sphères de notre société, le CPSL a lui aussi dû user de sa force d'adaptation et de sa créativité pour maintenir le cap sur ses intentions.

Voici, en quelques phrases clés, les impacts qu'a eus la pandémie sur les différents volets portés par le CPSL :



FORMATIONS ET ATELIERS

- Annulation d'activités et de suivis de formations (sentinelles, formations d'intervenants) pendant les premiers mois de l'année financière ;
- Temps considérable utilisé pour adapter les formations et les suivis à distance ;
- Plus grande utilisation d'outils électroniques et adaptation de différents formulaires autrefois en version papier ;
- Nécessité de mettre en place un système de distribution du matériel pour les formations ;
- Temps consacré pour faire des tests de connexion avec chaque participant aux formations ;
- Moins de participants présents aux formations (limité en raison de l'aspect virtuel) ;
- Temps nécessaire à la recherche de solutions pour répondre à la demande de formation d'intervenants du CISSSL ;
- Aucun atelier offert aux étudiants du Cégep.

SERVICES OFFERTS AUX ENDEUILLÉS

- Aucune rencontre n'a été organisée en présence des endeuillés, puisque le groupe d'accompagnement n'a pas eu lieu. Ceux qui étaient déjà dans le groupe n'ont pas pu conclure ce qui avait été débuté ;
- Plusieurs activités du réseau d'endeuillés ont été annulées.

LIGNE D'INTERVENTION

- Plusieurs appels ont été perdus en raison des problèmes liés à la ligne 1 866 APPELLE, ce qui a engendré une insatisfaction de la part de certains appelants qui ont été dirigés vers le service Info-Social 811 (dans trois régions), plutôt qu'au CPSL ;

- Diminution des appels de demandes d'information due à l'arrêt ou à la diminution des activités autres que la ligne d'intervention ;
- Augmentation des relances téléphoniques liées au manque de filet de sécurité sociale pour les appelants ;
- Présence, pendant une certaine période, d'une deuxième intervenante sur la ligne pour répondre à l'augmentation d'appels observés à certains moments de la journée ;
- Découlant du télétravail, non-disponibilité d'un deuxième intervenant pour répondre à la ligne d'intervention lors d'appels en simultané, excepté lors des réunions ;
- Discussions avec le CISSSL et ECOL (*English Community Organization of Lanaudière*) concernant la réponse téléphonique offerte à la communauté anglophone ;
- Réaménagement du bureau de la directrice en seconde salle d'intervention téléphonique ;
- Changements d'horaire de dernière minute fréquents chez les intervenants afin d'assurer le service de la ligne d'intervention, et ce, en raison d'une situation de COVID et des quarantaines liées à de nombreux tests.

PROMOTION DES SERVICES/VISIBILITÉ

- Certaines actions effectuées sur la page Facebook du CPSL ont suscité des commentaires nécessitant une intervention de la part de l'organisme (commentaires haineux à l'encontre du gouvernement, appels à l'aide, etc.). Par conséquent, une veille plus intense a été réalisée ;
- Réalisation de plusieurs activités promotionnelles porteuses de messages liées aux effets de la pandémie, dont certaines ont été rendues possibles grâce à des Fonds COVID ;
- Augmentation de la visibilité, mais qui a engendré une charge de travail pour l'équipe ;
- Suspension des échanges et présentations de services ;
- Tenue du lancement et des conférences de presse par Zoom.

MILIEU AGRICOLE

- Impossibilité d'effectuer la route agricole et les présentations dans le milieu.

FINANCEMENT

- Octroi d'une compensation financière aux employés liée aux dépenses personnelles occasionnées par leur télétravail ;
- Incertitude au plan financier ;
- Charge de travail afin d'assurer le suivi et la reddition de compte des fonds obtenus ;
- Obtention de fonds permettant de répondre à une partie des impacts de la pandémie sur l'organisme et la population ;
- Annulation des activités citoyennes de levée de fonds ;
- Études et demandes nombreuses à des fonds COVID.

COLLOQUE

- Colloque offert en format webinaire permettant d'accepter toutes les inscriptions, dont celles de personnes provenant d'autres régions, mais laissant peu d'espace pour les discussions avec les conférenciers et les participants ;
- Nécessité de concevoir des capsules vidéo d'introduction, de transition et de clôture pour le colloque.

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

- Difficulté à joindre plusieurs milieux en raison du télétravail ;
- Complexité dans la préparation des commandes du matériel produit (réception du matériel plus tard que prévu, nombre de bénévoles limité, intervenants en télétravail donc plus de gestion au niveau de la récupération des commandes par les bénévoles, plus de démarches pour les points de cueillette, etc.).

VIE ASSOCIATIVE

- Tenue des réunions du CA, de l'AGA et des réunions d'équipe par Zoom ;
- Démarches effectuées pour conserver l'originalité et le dynamisme de l'AGA malgré l'aspect virtuel (solicitation de personnalités de la région, montage des capsules vidéo, etc.) ;
- Report de l'AGA ;
- Obligation de concevoir une nouvelle formule en remplacement de la thématique initialement prévue pour l'AGA ;
- Annulation des activités prévues pour souligner le 20e anniversaire de l'organisme.

ACTIVITÉS DE SOUTIEN

- Des formations ont été offertes à l'équipe pour connaître la plateforme Zoom et adapter une formation et la convertir en format Zoom ;
- Suspension des réunions cliniques de la mi-mars à juillet 2020.

IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

- Ajout important de travail lié à l'implication au niveau provincial (Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec), entre autres pour répondre aux demandes du MSSS ;
- Sollicitation par le CRFL pour créer et offrir aux organismes communautaires la formation Apprivoiser l'intervention à distance à 5 reprises ;
- Moins d'implication de la communauté.

DYNAMIQUE DE TRAVAIL/GESTION INTERNE

- Surcharge de travail et fatigue de tous les membres de l'équipe ;
- Fatigue liée aux rencontres en visioconférence ;
- Perte du sentiment de cohésion au niveau de l'esprit d'équipe ;
- Difficultés de communication liées au télétravail, puisque tous n'ont pas accès à la même qualité d'internet et aux mêmes outils technologiques ;
- Puisqu'il y a eu davantage de télétravail, un ralentissement a été ressenti au niveau de la gestion des informations liées aux rapports d'intervention téléphonique qui s'effectue en tout temps au bureau ;
- Changements au niveau de la conciliation travail-famille avec la fermeture des garderies et des écoles, entraînant parfois une moins grande disponibilité des intervenantes ;
- Report de vacances ;
- Hausse majeure des courriels à gérer ;
- Hausse majeure des courriels d'information reçus au sujet des décisions, des normes et des impacts de la pandémie sur le milieu communautaire ;
- Délais pour la prise de décision liée à la tenue d'activités en présentiel ou non ;
- Temps quotidien requis pour la désinfection effectuée par les intervenants dans la salle d'intervention téléphonique ;
- Temps et démarches requis afin d'obtenir les informations liées à la gestion des situations liées à la COVID ;
- Diminution de la disponibilité pour le soutien à l'équipe ;
- Achat d'équipements pour faciliter le télétravail et respecter les normes sanitaires ;
- Pendant une période de l'année, manque d'équipement pour effectuer le télétravail ;
- Recherche de personnes contractuelles pour l'exécution de mandats permettant de dégager l'équipe de travail de certaines tâches ;
- Heures supplémentaires effectuées par une partie de l'équipe.

Ce que nous vivons au CPSL relève d'une réalité qui est partagée par l'ensemble des organismes communautaires autonomes du Québec. Dans un souci de la souligner, la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière a rédigé ce texte qui, à notre avis, traduit fidèlement notre regard sur la situation :

La pandémie de la COVID-19 dans le mouvement communautaire autonome

« Il y a maintenant plus d'un an, les organismes communautaires autonomes lanaudois, tout comme la population et les autres secteurs d'activités au Québec, étaient frappés par la pandémie et toutes les mesures sanitaires liées à cette situation hors de l'ordinaire. Déjà fragilisés par les besoins toujours plus grands exprimés par leurs membres, et tenant souvent en équilibre par miracle, compte tenu du financement à la mission qui n'est pas à la hauteur de ce que les organismes réclament, la pandémie a eu l'effet d'une tempête sur le mouvement d'action communautaire autonome.

Malgré tout, forts de la proximité avec leurs membres et engagés à soutenir les personnes dans le besoin, les organismes avaient besoin de consignes claires pour respecter les mesures sanitaires annoncées et ils avaient besoin de matériel de protection individuel pour continuer à intervenir auprès des personnes. Ils avaient également besoin de financement. Par la suite, s'adapter au télétravail, créer des activités virtuelles, maintenir le lien avec les personnes, repenser la programmation, réinventer les réponses aux besoins nombreux... les organismes ont dû et ont su s'adapter, et ce, même si le gouvernement a répondu après plus d'un mois aux premières demandes du mouvement. Les organismes furent reconnus comme "activités essentielles" sans avoir de ressources supplémentaires. Pourtant, malgré ces contraintes, la difficile souplesse obtenue pour la reddition de comptes et les AGA, les organismes ont répondu présents et ont démontré tout l'impact de leurs actions.

Encore une fois, les organismes communautaires autonomes ont démontré leur expertise, leur enracinement dans la communauté, leur capacité d'agir, leur solidarité et leur agilité à mobiliser les personnes pour améliorer la qualité de vie des Lanaudoises et des Lanaudois. »



Les services offerts



L'INTERVENTION DE CRISE SUICIDAIRE

La ligne d'intervention téléphonique

Régionalement, c'est le CPSL qui est le mandataire de la ligne provinciale d'intervention en prévention du suicide (le **1 866 APPELLE**). Entre minuit et 8 h, compte-tenu du faible taux d'appels, ces derniers sont redirigés vers un centre de prévention du suicide d'une autre région. Cela permet d'offrir un service en continu, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, aux personnes vivant de la détresse, leurs proches, les personnes endeuillées par suicide, les intervenants ayant besoin de soutien et toutes personnes sensibles à cette réalité.

La ligne est aussi le point de convergence de toutes les demandes qui sont adressées au CPSL. Les personnes et les intervenants qui souhaitent obtenir de la formation, du soutien dans une situation de postvention, etc., transigent donc tous par cette même ligne où ils seront accueillis par un intervenant spécialisé en prévention du suicide.

En plus d'être utilisée par les intervenants pour répondre aux appels entrants, cette ligne leur permet de réaliser le suivi de certaines demandes ou de confirmer différents rendez-vous. Ainsi, en 2020-2021, des 3 985 appels liés à la ligne, 3 485 étaient entrants (reçus de l'extérieur), répartis en 607 appels d'information et 2 878 appels d'intervention. Les 500 appels sortants (émis par le CPSL) étaient constitués de 72 appels d'information et de 428 appels d'intervention.

Il est important de souligner que certains appels sortants ne sont pas calculés dans les statistiques des appels de la ligne d'intervention, mais plutôt dans d'autres sections de ce rapport (p. ex. les relances orange et les relances entourage). Les données exposées après ce passage ne tiennent ainsi pas compte de ces appels.

Lors des interventions téléphoniques, les intervenants utilisent sept critères afin d'estimer le niveau de dangerosité de passage à l'acte. Pour obtenir une estimation étoffée et finale, quatre des sept barèmes doivent être cotés. Celle-ci permet ensuite de déterminer les procédures à mettre en place pour assurer la sécurité de la personne suicidaire.

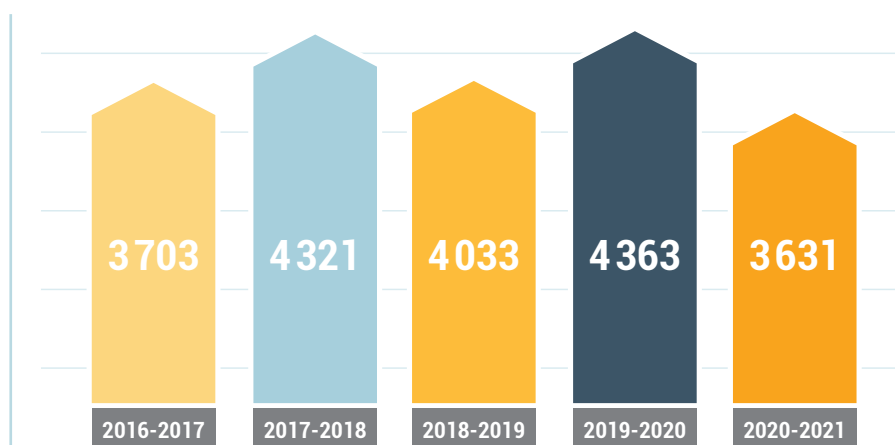
Dans le cadre d'un appel où l'intervenant a estimé moins de quatre critères, le niveau de dangerosité demeure alors indéterminé. Cela peut notamment survenir lorsque : la personne met fin à l'appel avant la fin de l'estimation, lorsqu'un appelant fait plusieurs appels au cours d'un même quart de travail ou lorsque la demande a été faite au cours de la nuit et que la personne refuse que les informations relatives à celle-ci soient transmises au CPSL.

La catégorie « détresse non suicidaire » s'applique quant à elle dans les situations où l'appelant ne pense pas au suicide au moment de l'appel, n'y a pas pensé récemment et n'a jamais fait de tentative de suicide par le passé.

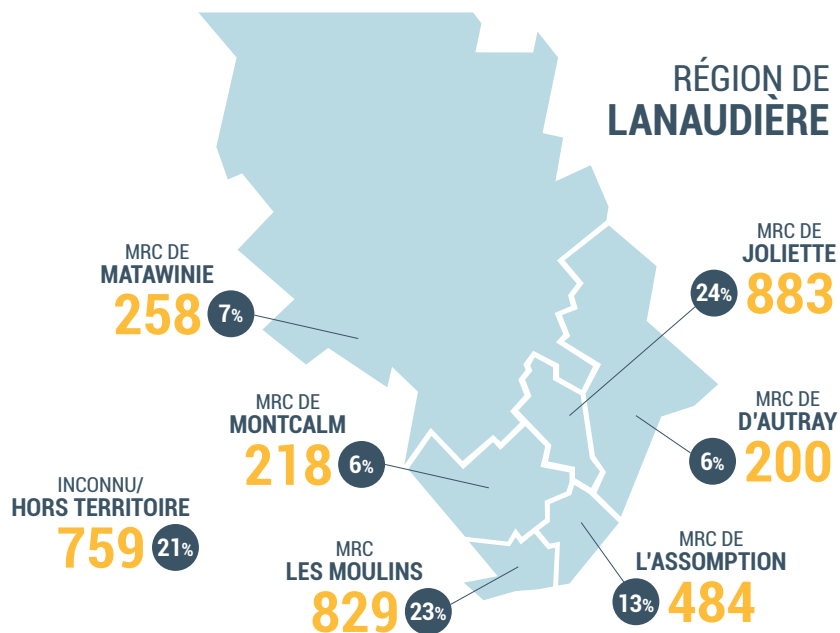
RÉPARTITION DU NOMBRE D'APPELS 2020-2021

CATÉGORIES	2020-2021	2019-2020
Dangerosité élevée (orange-rouge)	249	254
Dangerosité faible (vert-jaune)	445	607
Dangerosité indéterminée	1167	1190
Détresse non suicidaire	28	54
Endeuillé	46	133
Entourage	800	930
Intervenant	289	262
TOTAL DES APPELS D'INTERVENTION	3 024 (83 %)	3 430 (79 %)
Demandes d'information	607 (17 %)	933 (21 %)
GRAND TOTAL DES APPELS	3 631	4 363

**TOTAL
DES APPELS**
DE 2016-2017
À 2020-2021



RÉPARTITION DES APPELS PAR TERRITOIRE DE MRC 2020-2021



Voici quelques constats tirés de l'analyse de ces différentes données :

- Il y a eu diminution du nombre total d'appels reçus. Il faut noter que l'année 2019-2020 était une année record à cet effet. Toutefois, en comparant avec les 5 dernières années, l'année 2020-2021 est celle où le CPSL a reçu le moins d'appels ;
- Il y a eu une plus grande proportion d'appels d'intervention par rapport aux appels d'information. La diminution des appels d'information s'explique en partie par l'annulation d'activités en raison de la pandémie ;
- Certaines personnes vivent de la détresse au quotidien et requièrent davantage les services de la ligne d'intervention. Cette année, une diminution des appels de ces personnes a été constatée et cela explique en partie la diminution des appels d'intervention. Aussi, une diminution significative des appels provenant des membres de l'entourage par rapport à l'année 2019-2020 a été remarquée. Par contre, le nombre d'appels de l'entourage (800) se situe davantage dans la moyenne des années précédentes, en excluant l'année 2019-2020. Bien que la proportion des appels d'intervention avec l'entourage reste sensiblement la même (26 % comparativement à 27 % en 2019-2020), celle des appels d'endeuillés a été réduite de moitié, passant de 4 % en 2019-2020 à 2 % pour 2020-2021 ;
- Cette situation pourrait être attribuable au fait que les suicides ont possiblement diminués dans cette première année de pandémie, réduisant ainsi le nombre de personnes endeuillées. Le deuil a aussi la particularité de pouvoir être mis de côté quand d'autres situations sont plus prenantes, ce qui a pu être le cas au cours de la dernière année avec la pandémie.
- La proportion des appels selon la MRC de provenance demeure stable. Il y a eu une légère augmentation de 3 % pour la MRC des Moulins et une diminution de 2 % pour la MRC de Joliette ;
- En 2020-2021, 27 appels reçus durant la nuit ont fait l'objet d'un refus de transfert d'informations. L'âge, le sexe et la MRC de provenance de ceux-ci ne sont pas connus. Ils représentent moins de 1 % des appels.

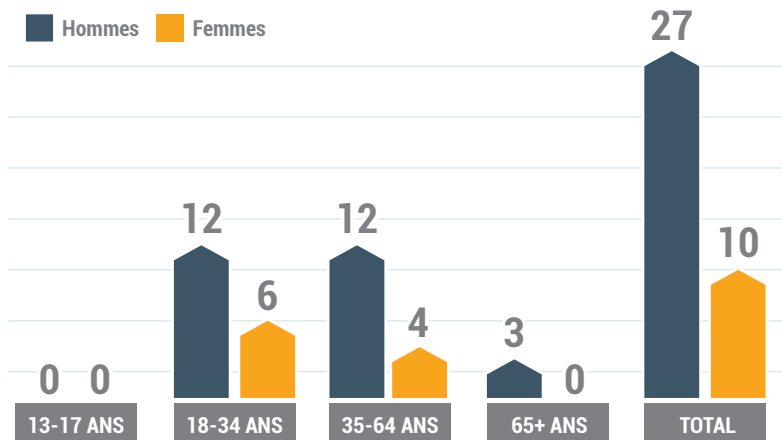
Chaque appel adressé au **1 866 APPELLE** est normalement dirigé directement vers l'instance qui en est mandataire dans la région de la personne qui l'émet. Cette année, les statistiques concernant la ligne d'intervention ne sont pas représentatives du nombre de personnes qui ont voulu rejoindre le CPSL, puisqu'il y a eu un problème dans la répartition des appels reçus. En raison de cette difficulté d'arrimage, plusieurs appels (un minimum de 230 appels dénombrés) ont été envoyés principalement vers les services Info-Social de l'Estrie. En plus de causer de nombreux désagréments et des insatisfactions de la part de certains appelants, quelques demandes ont été perdues en cours de route. Certaines demandes ont été reçues de l'extérieur, qui ont dû être transférées vers les centres de prévention du suicide d'autres régions lorsque cela était possible. Afin de pallier à ces difficultés d'accès, la promotion de la ligne locale (450 759-6116), également ouverte 24 h/7 jours, a été réalisée. Une publication Facebook a d'ailleurs été épinglée sur la page du CPSL, afin qu'elle soit vue en premier par les visiteurs, et une annonce a été mise sur la page principale du site internet. En composant ce numéro, les personnes peuvent rejoindre directement le CPSL, sans passer par le système de répartition de la ligne nationale.

Au printemps, bien qu'aucune hausse d'appels n'ait été remarquée, la concentration de ceux-ci se faisait plus importante en fin de soirée. Comme plusieurs services ont été mis sur pause en raison de la pandémie, il a été possible d'ajouter un quart de travail sur la ligne téléphonique afin que deux intervenantes puissent répondre aux appels, et ce, à raison de trois jours par semaine de la mi-avril à la mi-juin.

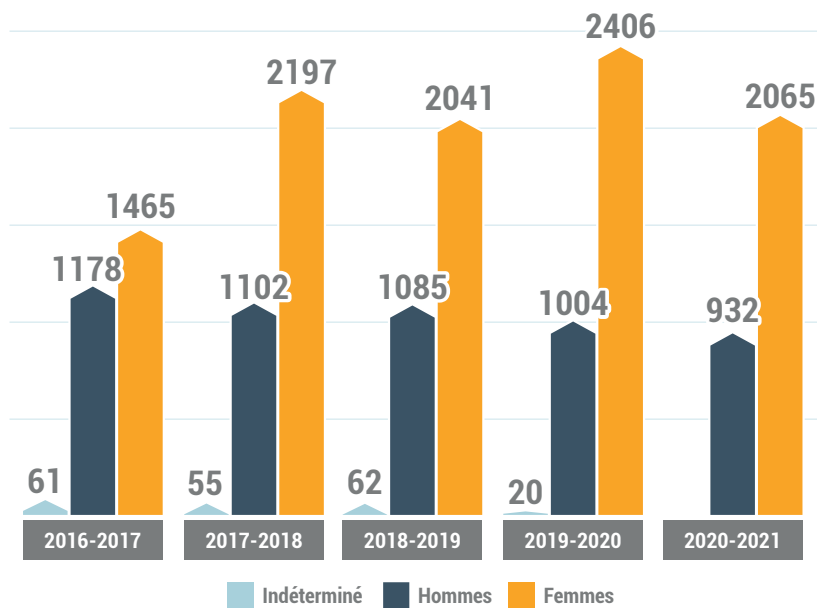
Le CPSL offre plusieurs types de relances sur la ligne d'intervention, dont celles de sécurité. Lorsque la personne présente un niveau de dangerosité élevée, mais qu'elle collabore ou que la dangerosité est difficile à estimer, le CPSL la relance afin de faire une intervention ou s'assurer que les démarches pour se protéger ont été effectuées. Il y a également des relances qui sont faites à une personne suicidaire à la demande d'un tiers ou d'un proche. Ces deux types de relances ont légèrement augmenté au courant de la dernière année, passant de 135 en 2019-2020 (4 %) à 146 (5 % des appels d'intervention). Cette hausse pourrait être attribuable à une plus grande ouverture du CPSL face à ce service, en raison de la pandémie.

Dans certaines situations où la cote finale est orange, une relance est offerte aux appelants. Ainsi, l'intervenant peut effectuer un suivi quant aux démarches que la personne avait à réaliser et à l'accès de cette dernière aux ressources ciblées. Quelques jours après l'intervention téléphonique, la personne est ainsi rappelée afin de veiller à ce qu'elle ait accès au soutien qui lui est nécessaire et vérifier l'évolution de ses idées suicidaires. Ce type de relance n'est pas compté dans le grand total des appels de ligne. Cette année, 37 relances « orange » ont été effectuées, comparativement à 44 l'an dernier.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE RELANCES « ORANGE » SELON L'ÂGE ET LE SEXE 2020-2021



Une augmentation significative des relances faites auprès des hommes a été constatée. Elles représentent 73 % de l'ensemble des relances orange réalisées (en 2019-2020, 41 % étaient auprès d'hommes).



APPELS D'INTERVENTION DE CRISE SELON LE SEXE DE 2016-2017 À 2020-2021

RÉPARTITION DES APPELS D'INTERVENTION PAR GROUPE D'ÂGE, SELON LE SEXE, 2020-2021

GROUPES D'ÂGE	HOMMES	FEMMES	SEXES RÉUNIS
0 à 17 ans	40	62	102
18 à 34 ans	136	541	677
35 à 64 ans	437	583	1 020
65 ans et plus	42	67	109
Entourage/tiers (âge indéterminé)	277	812	1 089
TOTAL	932	2 065	2 997

Certaines personnes vivent de la détresse au quotidien et requièrent davantage de services. Voici quelques données à cet effet :

- 284 des 541 appels (53 %) provenant de femmes âgées entre 18 à 34 ans ont été faits par trois femmes ;
- 282 des 583 appels (48 %) provenant de femmes âgées entre 35 et 64 ans ont été faits par quatre femmes ;
- 155 des 437 appels (36 %) provenant d'hommes âgés entre 35 et 64 ans ont été faits par une seule personne.
- La répartition des 3 024 appels d'intervention selon le moment de la journée où ils ont été effectués, permet de constater que :
 - 349 appels entre minuit et 7 h 59 (12 %) ;
 - 1 272 appels entre 8 h et 15 h 59 (42 %) ;
 - 1 403 appels entre 16 h et 23 h 59 (46 %).

Cette année, 1 341 nouveaux dossiers ont été créés pour un pourcentage de 94 % de nouvelles demandes (comparativement à 95 % l'an dernier). Un nouveau dossier signifie qu'une personne a adressé une première demande au cours de l'année ou qu'elle n'avait pas fait de demande depuis au moins trois ans.

Les services à l'entourage de personnes suicidaires

Les proches sont d'une grande importance pour une personne suicidaire plongée dans la détresse. Ils constituent son filet de sécurité, lui procurant apaisement et réconfort. De simples gestes peuvent faire toute la différence quand une personne suicidaire traverse une crise.

Divers services sont offerts aux personnes qui s'inquiètent pour un proche suicidaire. Parmi ceux-ci, nous retrouvons :

- L'intervention téléphonique ;
- Des appels de relance (pour répondre à un besoin immédiat) ;
- Du parrainage téléphonique, pour offrir une aide plus soutenue qui tiendra compte de l'évolution de la situation ;
- Des rencontres de soutien offertes en petits groupes, pour l'entourage d'une personne suicidaire.

Pour l'entourage de personnes suicidaires, il y a eu au cours de l'année 2020-2021 :

- 88 appels de relance à l'entourage (93 en 2019-2020) ;
- 1 appel de parrainage (0 en 2019-2020) ;
- 32 offres¹ de rencontres comparativement à 11 l'année précédente ;
- 18 rencontres ont eu lieu, permettant de rencontrer 45 personnes (7 rencontres et 12 personnes pour 2019-2020). Fait particulier relevé cette année : 2 rencontres d'entourage ont été effectuées pour une même famille.

Les différences entre l'année dernière et celle-ci peuvent s'expliquer, entre autres, par le fait que les rencontres à l'entourage ont été interrompues pendant quelques mois en 2019-2020, alors qu'elles ont été offertes toute l'année durant en 2020-2021.

Les données suivantes permettent de constater que l'offre de rencontre a été particulièrement accrue pour certains mois (22 rencontres offertes en 4 mois seulement) :

- Mai : 5 offres de rencontre/2 rencontres effectuées ;
- Août : 7 offres de rencontre/3 rencontres effectuées ;
- Février : 5 offres de rencontre/3 rencontres effectuées ;
- Mars : 5 offres de rencontre/3 rencontres effectuées.

Le début de l'année financière a bien sûr été marqué par la pandémie de la COVID-19 et le confinement. Le CPSL a dû suspendre les rencontres de soutien à l'entourage le temps de s'ajuster à cette nouvelle réalité. Elles ont été reprises en visioconférence dès mai 2020. Un nombre important de rencontres ont pu être tenues, puisque le mode virtuel facilitait la participation en réduisant les barrières liées aux déplacements. La nouvelle structure organisationnelle a aussi permis d'augmenter le nombre de plages horaires disponibles pour ce service. D'ailleurs, il s'agit d'une année record pour les rencontres offertes à l'entourage.

¹ Offre de rencontre : de façon assez systématique, lors d'un appel de proche, une rencontre entourage lui est proposée. Dans ce texte, lorsque l'on mentionne le terme « offre de rencontre entourage », ceci signifie qu'un proche a eu de l'intérêt pour la rencontre et qu'une date (ou deux) de rencontre lui a été proposée.

Les participants aux rencontres de soutien à l'entourage disent en retirer plusieurs bienfaits. En voici quelques-uns :

- La possibilité de mettre en commun les informations dont ils disposent concernant la situation de la personne suicidaire ;
- L'avantage de travailler ensemble à élaborer un plan d'action pour aider la personne ;
- L'accès à du soutien et à des outils ;
- La possibilité de valider leur façon d'approcher la personne suicidaire.



Dans le *Passeport pour la vie*, les gens trouvent des ressources et des outils essentiels pour les soutenir alors qu'ils accompagnent un proche suicidaire.

- Cette dernière année, en raison de la réalité avec laquelle le CPSL a dû composer, la création d'une présentation du Passeport dans différents milieux n'a pu être travaillée ;
- Peu de passeports ont pu être distribués. Cela s'explique par les contacts réduits avec la population ou avec les intervenants qui participent habituellement aux formations offertes par le CPSL. Les passeports ont surtout été distribués à des organismes communautaires de la région et au CISSSL, et un passeport a été donné directement à un proche d'une personne suicidaire ;
- La page www.cps-lanaudiere.org/passeportpurlavie/ a été vue 643 fois, par 566 visiteurs uniques ;
- Chaque visiteur de la page est demeuré en moyenne 4,48 minutes ;
- 97 passeports, en version papier, ont été distribués.

Les ententes de référencement prises avec certains corps policiers ont été maintenues, afin que le CPSL puisse communiquer avec les proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide.

LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Le programme de sentinelles

Le CPSL forme chaque année des personnes volontaires afin qu'elles deviennent des sentinelles dans leur milieu respectif. Par la formation et le soutien reçus par ce programme de prévention, elles développent les aptitudes nécessaires pour détecter les personnes vulnérables, vérifier si celles-ci présentent des idées suicidaires et les référer vers les ressources pertinentes au besoin. Ce maillage à travers différents milieux permet au CPSL d'avoir un accès facilité vers des personnes pouvant vivre de l'isolement social et qui ne connaissent pas nécessairement les ressources d'aide disponibles.

Pour une deuxième année consécutive, aucune sollicitation ou démarche de recrutement n'ont été nécessaires pour compléter les formations. Ainsi, le programme a été présenté à 2 reprises et 3 nouveaux réseaux ont vu le jour dans la région. Les démarches liées aux présentations effectuées cette année se poursuivront en 2021-2022, afin de maintenir la mobilisation et la formation des milieux.

Compte tenu du contexte pandémique, l'ensemble de la formation a été adapté afin qu'elle soit offerte virtuellement. En plus de son contenu informationnel et des différents formulaires à compléter par les participants, la formation a également été modifiée au niveau de sa structure. La journée initiale de sept heures de formation a été scindée en deux demi-journées de quatre heures, incluant du temps pour permettre aux participants de se familiariser avec la plateforme Zoom et éviter tous problèmes techniques en cours de route. Des tests de connexion ont ainsi été effectués une semaine avant la première demi-journée de formation. En raison du temps nécessaire pour faire cette transition vers le virtuel, six formations initialement prévues entre avril et juin ont dû être annulées.

La pandémie aura aussi présenté un défi afin de maintenir un lien avec les différents réseaux de sentinelles. C'est pourquoi le suivi post-formation a d'ailleurs été adapté afin d'être offert virtuellement. Ainsi, 6 suivis ont été réalisés et 32 sentinelles en ont bénéficié.

En cours d'année, 52 échanges d'informations avec des aspirantes sentinelles ont été effectués. Avant de suivre la formation *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide*, il est préférable d'informer les personnes sur ce rôle qui leur est proposé. Après des explications plus approfondies, il arrive que certaines d'entre elles se désistent ou reportent leur formation par manque de temps ou en raison d'un écart avec leur réel besoin.

Pour ce qui est des personnes étant déjà sentinelles, 13 appels ont été reçus de leur part afin d'obtenir du soutien dans leur rôle (comparativement à 15 l'an dernier).

Dans le but d'outiller davantage les sentinelles et dans l'intention de maintenir la mobilisation, une conférence annuelle est toujours organisée. Cette année, elle fut offerte en ligne et avait pour thème la cyberdépendance. Le nombre d'inscriptions a été si volumineux (52), qu'une deuxième présentation a été offerte. Toutefois, un total de 26 sentinelles seulement ont assisté à ces deux activités.

Durant la Semaine nationale de prévention du suicide (SPS), différents milieux, dont le scolaire et celui de l'industrie, ont été contactés afin qu'ils tiennent une activité en lien avec leurs sentinelles pour souligner l'événement. Tous les détails de cette initiative se retrouvent dans la section du rapport étant consacrée à la SPS.

Ainsi, par le biais d'une conférence, de suivis et d'approches liées à des événements particuliers (ex. : SPS, JMPS), le CPSL a pu conserver des relations avec ses différents réseaux de sentinelles, et ce, malgré les enjeux liés à la pandémie.

Finalement, un changement a été opéré dans la structure de gestion de ce programme de prévention. Les volets recrutement et maintien des réseaux, qui étaient normalement séparés depuis quelques années, ont été regroupés en cours d'année. Désormais, trois intervenantes sont attirées au dossier général des sentinelles.

LE PROGRAMME **DES SENTINELLES** EN CHIFFRES 2020-2021

	2020-2021	2019-2020
Formations tenues	7	10
Suivis effectués	6	10
Personnes formées	44	102
Personnes devenues sentinelles	41	97
Personnes ayant besoin d'une période de réflexion à la suite de la formation ²	2	1
Personnes ayant refusé de devenir sentinelle suite à la formation	1	0
Personnes ayant assisté à un suivi de formation	32	49
Sentinelles considérées actives ³ au 31 mars 2021	557	584
Personnes retirées de la base de données pour différentes raisons	56	167
Nombre de participants à la conférence annuelle	26	20 au Nord 16 au Sud

PRÉSENTATIONS DU PROGRAMME DE SENTINELLES **VOLET HOMMES**

	Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		TOTAL	
	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Nord				1			1	2	1	3
Sud					1	1			1	1
Régional				1		1		2		4
TOTAL	0	0	0	2	1	2	1	4	2	8

2 Comme la formation est une étape pour prendre la décision de devenir sentinelle, certaines personnes ont besoin d'une période de réflexion. Le nombre indiqué correspond aux gens encore en réflexion au 31 mars 2020.

3 Une sentinelle considérée active entre dans une des 3 catégories suivantes : formée depuis moins de 2 ans, ayant réalisé un suivi depuis moins de 2 ans ou en attente d'un suivi.

PRÉSENTATIONS DU PROGRAMME DE SENTINELLES

VOLET ADOLESCENTS

	Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Nord										
Sud		1								1
Régional										
TOTAL	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU LANAUDOIS DE SENTINELLES

VOLET HOMMES

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Nord	Milieus		1		1	1	5	2		3	7
	Personnes		6		6	7	19	6		13	31
Sud	Milieus		1					1		1	1
	Personnes		4					4		4	4
Régional	Milieus				2		3	4	3	4	8
	Personnes				5		4	9	6	9	15
TOTAL	MILIEUX	0	2	0	3	1	8	7	3	8	16
	PERSONNES	0	10	0	11	7	23	19	6	26	50

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU LANAUDOIS DE SENTINELLES VOLET ADOLESCENTS

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Nord	Milieus	1	1					1		2	1
	Personnes	8	43					3		11	43
Sud	Milieus	1								1	
	Personnes	4								4	
Régional	Milieus								1		1
	Personnes								4		4
TOTAL	MILIEUX	2	1	0	0	0	0	1	1	3	2
	PERSONNES	12	43	0	0	0	0	3	4	15	47

SUIVIS DE FORMATION VOLET HOMMES

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Nord	Milieus			2			7		2	2	9
	Personnes			6			14		4	6	18
Sud	Milieus		1						2		3
	Personnes		1						8		9
Régional	Milieus							4	5	4	5
	Personnes							19	21	19	21
TOTAL	MILIEUX	0	1	2	0	0	7	4	9	6	17
	PERSONNES	0	1	6	0	0	14	19	33	25	48

SUIVIS DE FORMATION VOLET ADOLESCENTS

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Nord	Milieus	1								1	
	Personnes	5								5	
Sud	Milieus										
	Personnes										
Régional	Milieus							1	1	1	1
	Personnes							2	1	2	1
TOTAL	MILIEUX	1	0	0	0	0	0	1	1	2	1
	PERSONNES	5	0	0	0	0	0	2	1	7	1

L'an dernier, le CPSL a été interpellé par un doctorant au CRISE (Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie) en vue de connaître les effets de la formation sentinelle sur les participants. Il a invité l'organisme à collaborer à son projet de recherche en lui transmettant un document explicatif de l'étude contenant le lien pour y participer. Le CPSL a accepté de collaborer et a transmis ce document à environ quarante personnes. À ce jour, il semble que les données amassées semblent démontrer que la formation atteint bien ses cibles.

La Journée mondiale de la prévention du suicide

Le CPSL a participé à la campagne de financement *Allumés pour la vie*, emboîtant ainsi le pas à d'autres CPS participants.

Dans le cadre de cette campagne, en vigueur dans la région de Lanaudière du 10 septembre 2020 au 31 janvier 2021 (début de la SPS), les gens étaient invités à se rendre sur le site Internet du CPSL, où ils pouvaient allumer une bougie virtuelle. Chacune était vendue au coût de 5 \$ et un don entraînait l'apparition d'une vignette. Sur celle-ci, on pouvait lire le nom du donateur (avec son autorisation), la raison du don et le nombre de chandelles allumées par celui-ci.

Ces vignettes étaient publiées sous forme de carrousel sur le site Internet du CPSL et les donateurs qui le souhaitaient pouvaient partager leur vignette sur Facebook.

En tout, 72 donateurs, dont 11 ont préféré conserver l'anonymat, ont allumé 325 bougies. Leurs dons ont totalisé 1 625 \$.

Voici les principales raisons évoquées par les donateurs :

- Pour la prévention du suicide ;
- À la mémoire d'un être cher ;
- Pour soutenir les personnes endeuillées par le suicide d'un proche ;
- Pour les personnes en détresse.

La Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS)

Du 31 janvier au 6 février 2021 a eu lieu la 31^e édition nationale de la SPS. Le thème triennal *Je mets l'espoir de l'avant*, choisi régionalement en 2019, était de nouveau à l'honneur cette année. Considérant la particularité du contexte dans lequel la SPS s'est déroulée, plusieurs outils et activités qui ont été proposés pour souligner l'événement tournaient autour de la visibilité de la campagne et du **1 866 APPELLE**.

Le comité régional chargé de déterminer les grandes orientations de la SPS a choisi trois groupes cibles pour cette édition, puis un comité de travail a été créé pour chacun d'eux :

- Les sentinelles ;
- Les organismes qui offrent de l'aide de dernier recours (par exemple : aide alimentaire) ;
- Les municipalités, les entreprises, les organismes voués à l'emploi et au développement économique et les établissements d'enseignement (secondaire, formation professionnelle et générale aux adultes, cégep).

Comme de nombreuses organisations appartiennent à plusieurs de ces groupes à la fois, il a été décidé de déployer une offre d'activités communes (voir le tableau des activités pour tous les détails). Ainsi, **285 organisations lanauchoises** ont été invitées à y participer.

Considérant le taux de participation plus faible que ceux des années précédentes, et craignant que le processus d'inscription ne complexifie l'organisation d'activités en cette période de surcharge et d'épuisement ressentis dans les milieux, il a été décidé d'acheminer l'ensemble des outils numériques aux 285 organisations présentes sur la liste d'envoi (voir les outils marqués d'un astérisque dans le tableau *Activités proposées aux différents milieux*).

Au total, 113 d'entre elles se sont inscrites formellement en remplissant le formulaire prévu à cet effet ou ont informé le CPSL qu'elles utiliseraient un ou plusieurs de ces outils. Il y a fort à parier que d'autres ont fait de même sans l'avoir souligné.

Ces facteurs ont rendu difficile le calcul des statistiques concernant le nombre de personnes jointes par la SPS. C'est pourquoi il est recommandé de les prendre en considération dans la lecture et l'analyse des dites statistiques.

Malgré ces difficultés de collecte, voici quelques données concernant la SPS :

- **55 Selfies pour la vie** ont été partagés avec les mots-clics suggérés ;
- La distribution de pommes à l'effigie du CPSL dans des organismes d'aide de dernier recours offrant de l'aide alimentaire a permis de joindre **1 800 personnes**. Les gens qui recevaient une pomme étaient également invités à participer à un tirage pour gagner un bon-cadeau d'une valeur de 100 \$ chez Super C. En tout, **205 personnes** se sont inscrites à ce tirage ;
- Selon l'évaluation de quelques organisations participantes et les données compilées par le CPSL, les différentes activités ayant eu lieu sur le territoire auraient permis de joindre directement **plus de 48 000 personnes** ;
- Malgré que le nombre de personnes touchées par les activités de promotion soit impossible à évaluer précisément, l'adhésion des organisations à celles-ci permet d'affirmer que le nombre de personnes jointes par la campagne est encore plus important ;
- **15 publications Facebook** ont été créées et diffusées durant la semaine. La plus populaire a permis de joindre **7 778 personnes** ;
- Des milieux ont pris l'initiative de partager certains documents à l'ensemble de leurs employés ;
- La conférence de presse en ligne a rassemblé **43 personnes** ;
- L'équipe chargée de faire la promotion du CPSL tout au long de l'année a aussi décidé de profiter de la SPS pour distribuer des affiches aux cliniques médicales et des blocs-notes aux pharmacies qui le souhaitaient. Ainsi, ces ajouts portent le nombre à **230 partenaires ou organisations ayant participé** à la SPS (dont 41 d'entre eux comportaient des sentinelles), qui se déclinent de cette façon :
 - 29 municipalités ;
 - 29 établissements d'enseignement ;
 - 14 entreprises et services publics ;
 - 2 organisations du milieu de l'emploi ou du développement économique ;
 - 15 organismes d'aide de dernier recours ;
 - 11 organismes communautaires autonomes autres que des organismes de dernier recours ;
 - 90 pharmacies jointes dans le cadre d'une activité promotionnelle ;
 - 38 cliniques médicales également jointes dans le cadre d'une activité promotionnelle ;
 - 2 individus formés au programme de sentinelles.

ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX DIFFÉRENTS MILIEUX

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS	OUTILS DISTRIBUÉS	PERSONNES JOINTES
Activités de sensibilisation			
Murale de la prévention du suicide sur laquelle les gens ont noté leurs raisons de vivre et ce qu'ils font pour garder le moral	28	⊗	?
Adoption, par les conseils d'administration municipaux ou d'établissements, d'une résolution visant à reconnaître la problématique et son ampleur	35	⊗	?
Distribution d'un feuillet portant sur les signes à surveiller et les moments critiques*	70	⊗	?
Atelier <i>Comment accueillir la détresse</i>	35	⊗	15
Diffusion d'un diaporama portant sur les signes à surveiller et les moments critiques*	48	⊗	?
Diaporama réservé aux milieux sentinelles visant à les aider à mettre en valeur leurs sentinelles	28	⊗	28 milieux
Activités de promotion			
Distribution de cartes professionnelles du CPSL	58	6 290	?
Installation d'affiches du CPSL <ul style="list-style-type: none"> • Distribution dans les cliniques médicales • Distribution auprès d'autres partenaires 	37 41	96 400	?
Participation au <i>Selfie pour la vie</i> *	55	300	?
Utilisation d'une trousse de visuels pour les réseaux sociaux*	60	⊗	?
Installation d'un autocollant sur les trousse de premiers soins	53	504	?
Distribution de blocs-notes à l'effigie du 1 866 APPELLE <ul style="list-style-type: none"> • Distribution dans les pharmacies • Distribution autres partenaires 	91 70	24 710 6 900	24 710 6 900
Visionnement de la vidéo explicative sur le programme de sentinelles en prévention du suicide*	46	⊗	?
Distribution de téléphones rouges du CPSL (n'était pas offert dans le formulaire d'inscription)	1	25	25
Distribution de stylos du CPSL (n'était pas offert dans le formulaire d'inscription)	1	300	300

Légende : ⊗ Ne s'applique pas ? Inconnu

Les activités dans le milieu agricole

Le CPSL s'implique dans le milieu agricole depuis plusieurs années et demeure très actif à la Table de concertation régionale sur la santé psychologique des familles agricoles lanaudoises. Il s'occupe de planifier et d'animer les rencontres, puis d'en rédiger les comptes rendus. Cette année, les deux rencontres réalisées ont eu lieu sur Zoom.

C'est avec un grand plaisir que la FUPAL (Fédération de l'union des producteurs agricoles de Lanaudière) a annoncé en février 2020 l'arrivée d'une première travailleuse de rang dans la région. Le concept de travailleur de rang s'inspire de celui du travailleur de rue. Son rôle est d'aller directement à la rencontre des producteurs agricoles, sur leur lieu de travail, dans une approche préventive et proactive.

Malheureusement, cette année, en raison des consignes sanitaires liées à la COVID-19, le CPSL n'a pu effectuer sa route agricole. Toutefois, il a offert sa collaboration à la FUPAL, entre autres en formant gratuitement la travailleuse de rang aux bonnes pratiques de prévention du suicide. Les représentations habituelles auprès des différentes instances n'ont également pas pu avoir lieu. Dans l'incapacité d'aller de l'avant avec ces activités, le CPSL a opté pour une réflexion sur les orientations de la Table de concertation régionale. Les résultats de cet exercice ont été partagés en fin d'année avec la FUPAL.

Le projet hommes

L'an dernier, le groupe a pris comme orientation de développer une chaîne YouTube pour agir sur la santé et le bien-être des hommes lanaudois; souhait qui s'est concrétisé en 2020.

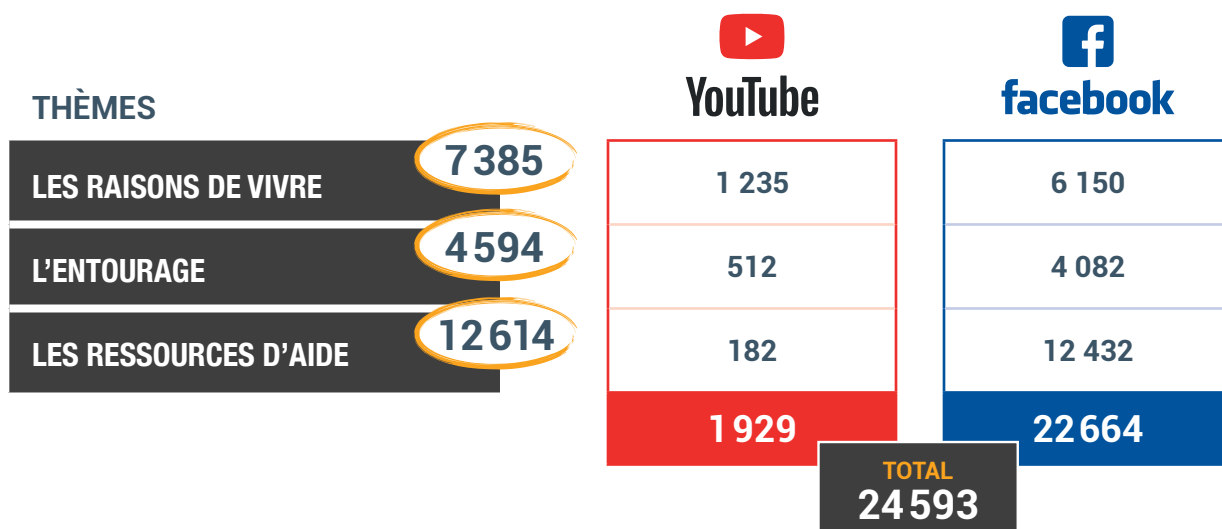
Une chaîne de gars suscite intérêt et enthousiasme dans le groupe comme dans la communauté. Le projet a pour objectif de soutenir les hommes lanaudois qui vivent une crise suicidaire et d'inviter ceux l'ayant vécue à devenir des pôles de soutien pour d'autres.

Ainsi, en continuité avec cette intention, plusieurs étapes inhérentes à ce projet ont été franchies dans la dernière année:

- Embauche de la firme *Production Inconnue*, une entreprise lanaudoise formée de deux hommes, pour le tournage de 3 capsules ;
- Relance auprès des 7 membres du groupe pour confirmer leur intérêt à participer aux capsules. Trois d'entre eux ont répondu positivement ;
- Tenue d'une rencontre de réflexion sur la forme et le contenu des capsules avec l'équipe de production, le CPSL, Ghyslain Dufresne (porte-parole du CPSL) et les hommes du groupe. Il a été décidé que chacune des capsules comprendrait le témoignage d'un homme et une discussion en table ronde animée par Ghyslain Dufresne ;
- *Une chaîne de gars* a enfin vu le jour et son lancement a eu lieu le 19 novembre, par visioconférence, devant une quarantaine de partenaires et de représentants des médias ;

- À ce jour, elle présente les témoignages et discussions de trois hommes (https://www.youtube.com/channel/UCr5f6w_5Rn6sQOOZ7ByecyA);
- À la fin de l'année 2020-2021, le recrutement d'hommes pour la production de nouvelles capsules a été lancé et il a été décidé de scinder les trois capsules existantes en deux segments distincts (témoignage et table ronde). Ainsi, une première capsule écourtée, présentant une discussion sur les raisons de vivre, a été publiée le 29 mars.

NOMBRE DE VUES DES CAPSULES, **UNE CHAÎNE DE GARS**



« Très belles capsules. J'ai pu regarder les témoignages et les tables rondes. Chapeau ! »
(Luc)

« Super belle vidéo qui j'espère interpellera d'autres personnes. »
(Diane)

« Bravo les gars, vous êtes super, vous êtes courageux et déterminés. »
(Danielle)

« Très beaux témoignages pleins de transparence, d'humilité, de courage. »
(Estelle)

« Les capsules sont touchantes et ont intérêt à être vues par le plus de gars possible. Ça touche les cordes sensibles et ça atteint la cible. »
(Richard)

« Messieurs, merci de votre précieux partage. »
(Nathalie)

LA POSTVENTION ET LE DEUIL

Les services de postvention

La postvention désigne l'ensemble des interventions mises en place dans un milieu à la suite d'un suicide. Elle répond à plusieurs objectifs, dont :

- La diminution de la souffrance individuelle ;
- Le renforcement de la capacité des individus à faire face à l'adversité ;
- La diminution des risques d'effet d'entraînement ;
- L'augmentation du sentiment de sécurité ;
- Le retour au fonctionnement habituel du milieu touché par un suicide.

Les services de postvention d'urgence

Dès qu'un suicide se produit, le CPSL peut être rapidement contacté afin qu'il accompagne et soutienne les personnes et les milieux touchés par celui-ci. En effet, par le biais de la ligne téléphonique qui permet une réponse et un accès rapides, les situations sont analysées diligemment par les intervenants afin de choisir les meilleures interventions possibles. Celles-ci peuvent être de différentes natures, passant du soutien téléphonique à des rencontres planifiées, et ce, que ce soit pour les proches de la personne décédée ou les dirigeants des milieux concernés.

Cette année, la plupart des rencontres réalisées ont dû être tenues via la plateforme Zoom ou par téléphone. Normalement, des personnes sont aussi rencontrées en présentiel, soit au CPSL ou dans un lieu plus près de leur domicile.

UTILISATION DES SERVICES DE POSTVENTION⁴ 2020-2021

	2020-2021	2019-2020
Événements pouvant nécessiter des services de postvention	48	63
Situations au cours desquelles le service s'est limité à une seule intervention téléphonique ⁵	24	26
Situations au cours desquelles le service s'est arrêté après un suivi téléphonique	12	16
Situations ayant mené à la tenue de rencontres	12	20

4 Le détail des services utilisés est inférieur au nombre de situations, car certains milieux contactent le CPSL seulement pour l'informer d'une situation de postvention.

5 Ces interventions sont incluses dans les statistiques de la ligne téléphonique, soit dans les appels d'endeuillés, d'intervenants ou de proches.

UTILISATION DES SERVICES DE POSTVENTION⁴ 2020-2021

	2020-2021	2019-2020
Nombre de rencontres tenues	14	29
Nombre de personnes touchées par les rencontres	37	58
Nombre de situations où le CPSL s'est déplacé dans un milieu pour du soutien-conseil	1	1

Les partenaires en postvention

Afin de rejoindre les personnes touchées par un suicide lorsqu'il survient, le CPSL a développé une entente avec plusieurs corps policiers de la région. Lorsque ces derniers interviennent dans des milieux nécessitant des services de postvention, ils proposent aux personnes endeuillées de remplir un formulaire afin de fournir au CPSL l'autorisation de les contacter. Un suivi téléphonique est alors fait auprès de celles-ci le plus rapidement possible afin de leur offrir du soutien.

Des formulaires d'autorisation parviennent ainsi au CPSL et contribuent de façon significative au déploiement de ces services. C'est pourquoi des démarches ont été entreprises en début d'année 2021 afin d'officialiser et baliser cette entente avec l'ensemble des corps policiers présents sur le territoire lanauois.

En 2020-2021, le CPSL a reçu 13 références de cette nature (comparativement à 12 références pour l'année 2019-2020), permettant d'aider 21 personnes.

Le soutien pour les programmes de postvention

Certains milieux, ayant été touchés ou non par un suicide par le passé, décident d'élaborer un programme de postvention afin de se préparer à cette éventualité. Le CPSL a d'ailleurs offert du soutien à l'un d'entre eux cette année afin qu'un protocole à cet effet soit complété. Pour ce faire, une rencontre de présentation a été réalisée auprès de cet organisme, qui a ensuite entamé le processus. Un lien est toujours maintenu avec eux afin de les soutenir.

En février dernier, suite à la parution du nouveau guide de postvention⁶, le CPSL a procédé à la révision complète de son programme interne en la matière, en y intégrant de nouveaux éléments issus de cette publication.

6 Séguin, Roy, Boilar. (2020) Programme de postvention *Être prêt à agir à la suite d'un suicide*, 116 pages

Beaucoup d'énergie a aussi été déployée pour la mise en place de l'équipe régionale de postvention (ÉRP). Son mandat est d'assurer un soutien aux milieux confrontés au suicide d'une personne, particulièrement dans les deux premières semaines suivant l'événement.

Afin de veiller à la création de cette équipe, le projet a été présenté à différentes directions du CISSSL, ainsi qu'aux Centres de services scolaire des Samares et des Affluents. Sa constitution est composée de représentants du CISSSL, du Centre de services scolaire des Affluents et du CPSL. Elle est coordonnée, de façon conjointe, par le CPSL et le CISSSL qui discutent des sujets touchant la trajectoire de services, le fonctionnement de l'équipe, la promotion, la formation de l'équipe sur les principes de postvention (donnée par le CPSL), etc.

Plusieurs rencontres de travail ont donc été nécessaires pour finaliser la mise en place de l'ÉRP, qui a été en mesure de tenir une rencontre cette année.

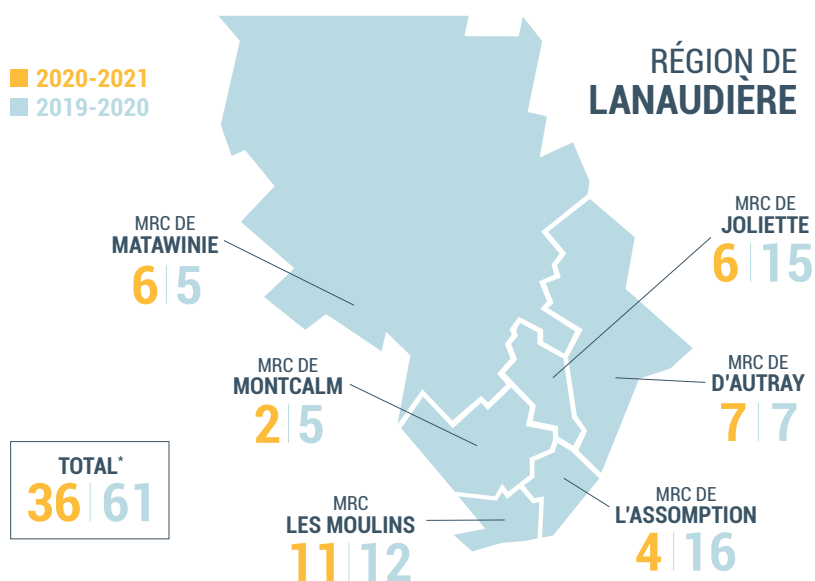
Dans la trajectoire, les co-coordonnateurs sont les premiers informés d'un suicide et c'est eux qui décident ensuite si une rencontre de l'ÉRP est nécessaire ou non. Cette année, ils ont été interpellés et mobilisés au sujet de 3 situations de suicide.

Les services offerts aux personnes endeuillées

La personne qui vit un deuil par suicide a accès à différents services pour obtenir du soutien. En effet, elle peut compter sur la ligne d'intervention ou encore assister à des rencontres individuelles et de groupes. Bien entendu, cette année, ces services ont été modifiés pour répondre aux exigences de la crise sanitaire. Un état de ces changements sera d'ailleurs fait dans la présente section.

Au total, 47 personnes endeuillées ont eu accès à ce service, dont 36 étaient de nouvelles demandes.

RÉPARTITION DES NOUVELLES DEMANDES DE SERVICES DE DEUIL (excluant les services de postvention)



*Une demande provenait de l'extérieur du territoire de Lanaudière

À travers les années, le CPSL a constaté que les liens que les endeuillés entretiennent avec leur entourage peuvent parfois être complexes. Sachant l'importance qu'ont ces liens dans leur contexte de vie, le CPSL se questionne depuis un moment sur comment soutenir les endeuillés afin de les aider dans leurs relations avec leur entourage. Toutefois, l'insuffisance de temps requis pour s'investir dans une action à cet effet faisait en sorte que cette intention soit constamment reportée. À l'hiver 2021, le CPSL a entamé une collaboration avec un groupe de finissants en techniques d'éducation spécialisée (TES) du Cégep régional de Lanaudière à Joliette, afin de réaliser un mandat en ce sens. Ainsi, en mars 2021, l'équipe d'étudiants a fait une importante collecte de données qu'elle a ensuite analysées, pour proposer un prototype d'outil qui s'adresse à l'entourage des personnes endeuillées. La conception, les expérimentations, de même que la diffusion de l'outil sont prévues pour ce printemps.

Le groupe d'accompagnement pour adultes endeuillés par suicide

En temps normal, le groupe d'accompagnement est un lieu d'échange portant sur le deuil par suicide. Il est précédé d'une à trois rencontres individuelles entre un intervenant et la personne, qui permettent de faire une évaluation conjointe des besoins. Ainsi, il est possible de valider que le groupe d'accompagnement est une alternative pertinente et aidante. Cette année, l'aspect virtuel des rencontres a aussi fait partie de la co-évaluation.

Malgré les bouleversements dans la forme et la tenue des groupes, en raison de la pandémie, le CPSL a su maintenir une forme de soutien pour ces personnes. En effet, des rencontres ont été offertes via la plateforme Zoom à tous les endeuillés qui ont été mis en lien avec l'organisme et dans lesquelles différentes thématiques ont été explorées pour susciter les discussions entre les participants : les rituels, comment parler ou annoncer à autrui que notre proche s'est suicidé, se faire du bien, etc.

Dix rencontres virtuelles, d'une durée variant d'une à deux heures trente, ont eu lieu entre les mois de mai et novembre, avant de passer le flambeau aux réseaux d'endeuillés de la région. Une baisse significative des relances téléphoniques suite à la co-évaluation, ainsi qu'à la suite du groupe, a été constatée. Deux éléments peuvent expliquer ce fait. D'abord, aucune relance n'a été faite auprès des personnes en attente du groupe, puisque l'avenir de celui-ci demeurerait incertain. Puis, l'aspect virtuel des rencontres ne plaît pas nécessairement à tous et peut être un frein pour certains.

Plus que jamais, le CPSL a dû faire preuve d'adaptation afin d'être présent en soutien aux endeuillés par suicide. Ainsi, les rencontres Zoom ont été écourtées, puisque cette formule est plus harassante qu'en présentiel, autant pour les participants que pour l'animateur. De plus, les thèmes ont été modifiés pour faciliter les échanges qui se font normalement en présence.

Tout porte à croire que l'année à venir sera aussi empreinte de nombreux défis à cet égard. L'équipe du CPSL souhaite réfléchir à la structure de ces activités advenant que la pandémie perdure, et voir la possibilité de joindre les rencontres d'endeuillés du réseau à celles du groupe d'accompagnement. Diverses avenues seront explorées au courant de la prochaine année.

STATISTIQUES RELATIVES AU GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT POUR ADULTES ENDEUILLÉS PAR SUICIDE 2020-2021

SERVICES	OCCURENCES		PERSONNES TOUCHÉES	
	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Relances de maintien et post-groupe	32	51	21	41
Rencontres individuelles de co-évaluation	36	81	23	52
Rencontres de groupe en présentiel	0	18	0	19

Le réseau lanauois d'endeuillés par suicide

Les personnes endeuillées par suicide ont besoin de donner un sens à ce qu'elles vivent, à leur souffrance. C'est dans cette mesure qu'elles se retrouvent, selon le CPSL, au cœur de la mission de prévention de l'organisme. En s'impliquant, elles ont l'occasion de contribuer, d'aider et de donner au suivant. Le CPSL considère d'ailleurs que ces personnes sont les mieux placées pour déterminer quelles actions auront du sens dans leur cheminement. Tout au long de l'année financière, ces dernières sont donc établies et structurées en fonction de cette conviction.

C'est dans cet esprit que le comité mis sur pied au sein du réseau *Pour ceux qui restent agit*. Celui-ci réunit 4 personnes endeuillées par suicide et 1 intervenante du CPSL qui organise des activités et des rencontres en fonction des besoins. Au cours de cette année financière, le comité a tenu 13 rencontres (alors que 9 rencontres avaient eu lieu en 2019-2020).

Les rencontres sont animées par les endeuillés du comité, avec le soutien d'une intervenante du CPSL. Elles visent à offrir aux personnes endeuillées un espace où elles peuvent se retrouver pour échanger librement. Le rythme de chacune et de chacun y est respecté. Personne n'a l'obligation de prendre la parole, ou même de se présenter à toutes les rencontres.

Les rencontres d'échanges sont passées du présentiel au virtuel en décembre 2020. Quatre rencontres ont eu lieu (4 en 2019-2020) et 14 personnes y ont participé (38 en 2019-2020), totalisant 32 présences (57 en 2019-2020).

Le comité a aussi pour mandat d'organiser des activités récréatives, ludiques ou de discussion pouvant intéresser les endeuillés, et dispose d'un budget à cet effet. Dix activités étaient prévues, dont une dans le cadre du 20e anniversaire du CPSL, mais seulement 4 ont pu avoir lieu :

- Randonnée pédestre ;
- Soirée feu de camp avec groupe de musique local ;
- Soirée de discussion sur la détresse et le suicide chez les hommes ;
- Soirée de jeux de société virtuelle.

En tout, 26 personnes ont participé à ces activités, dont 17 personnes différentes.

Six activités ont été annulées, notamment le brunch annuel tenu dans le cadre de la Journée mondiale des endeuillés par suicide. Trois n'ont pas eu lieu en raison de la COVID-19 et 2 en raison d'un manque de participants.

Le CPSL encourage les endeuillés à proposer des activités, ainsi qu'à exprimer leurs besoins lors des rencontres du réseau. L'objectif est d'augmenter le pouvoir d'action des personnes endeuillées. C'est aussi dans cette optique que les responsabilités sont réparties au sein du comité.

Le comité souhaitait mettre en place un groupe Facebook pour favoriser les échanges entre les endeuillés et faciliter la diffusion d'informations concernant les activités. En décembre, le groupe Facebook *Pour ceux qui restent... Réseau lanauois d'endeuillés par suicide* était formé. Il comptait 44 membres au 31 mars 2021.

Le soutien aux enfants endeuillés par suicide et leur famille (Le Balbuzard)

Le Balbuzard a été créé pour les enfants de 6 à 12 ans qui vivent un deuil par suicide, et pour leur famille. Il compte deux volets d'intervention : du soutien parental, grâce à des rencontres téléphoniques, en visioconférences ou en face à face, et des rencontres familiales, avec la présence des parents et des enfants. Au cours de ces dernières, les intervenantes consacrent un moment aux parents seuls, un aux enfants seuls, puis un autre à l'ensemble des participants réunis.

Voici les objectifs poursuivis par ce service :

- Mettre à profit les forces des familles pour vivre le deuil ;
- Rassurer les parents quant à leur capacité à accompagner leurs enfants ;
- Offrir du soutien pour aider les familles à retrouver leur équilibre ;
- Donner aux enfants et aux parents l'espoir de se sentir mieux.

Cette année, le groupe Balbuzard n'a tenu aucune rencontre. Toutefois, le soutien parental a pu être maintenu et a été davantage proposé sur la ligne d'intervention, puisque le groupe pour les familles n'avait pas lieu. De plus, le groupe n'a profité d'aucune promotion, d'une part en raison de la pandémie, et d'autre part dans le souci de mener une réflexion quant à la meilleure façon d'atteindre les familles d'enfants endeuillés par suicide.

Cette année, 12 rencontres de soutien parental, auprès de 7 familles, ont été réalisées.

LES SERVICES DE FORMATION

La formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*

Cette année, de nombreux défis attendaient le déploiement de ce volet. Plusieurs formations ont été annulées dès le commencement de la pandémie, en lien avec les mesures mises en place par la santé publique. L'Association québécoise de prévention du suicide a ensuite fait ses recommandations et a proposé du contenu adapté afin que ce service puisse être maintenu. Plusieurs ajustements ont donc été faits pour pallier cette situation.

Tout d'abord, la formation normalement offerte en présence a été transposée à la réalité du virtuel. Par la suite, tous se sont familiarisés avec l'informatique et la plateforme Zoom. Pour s'assurer de l'aisance des participants, des tests de connexion préalables à la formation ont été développés. Heureusement, le CPSL a pu recruter une personne contractuelle pour organiser et mener à bien ces tests, et bénéficier d'un soutien technique. Parmi les adaptations à la formation virtuelle, le nombre de participants par formation a dû être restreint. Pour continuer de répondre à la grande demande des partenaires, particulièrement du CISSSL, la formation a été animée par une seule formatrice plutôt qu'en co-animation. Ainsi, cela a permis d'élargir le nombre de plages disponibles.

En 2020-2021, 17 formations ont eu lieu durant l'année (comparativement à 11 l'année précédente), et ce, malgré le fait que le calendrier de formations ait été freiné par la situation exceptionnelle vécue dans l'ensemble du Québec. Le CPSL a été en mesure de former 92 intervenants du CISSSL (85 en 2019-2020) et le nombre total de personnes formées est de 139 (146 en 2019-2020).

Le CPSL a été en mesure de maintenir son offre de formation aux centres de services scolaires des Affluents et des Samares, ainsi qu'au Carrefour Jeunesse-emploi D'Autray-Joliette, afin de répondre à leur besoin récurrent d'avoir des gens formés sur le sujet.

RÉPARTITION DU **NOMBRE DE PARTICIPANTS À LA FORMATION** *INTERVENIR AUPRÈS DE LA PERSONNE SUICIDAIRE À L'AIDE DE BONNES PRATIQUES,* RELIÉS OU NON À L'ENTENTE AVEC LE CISSSL⁷

	NOMBRE DE PARTICIPANTS reliés à l'entente	NOMBRE DE PARTICIPANTS non reliés à l'entente
CISSSL	0	92
Organismes communautaires/OSBL	22	11
Autres	0	14
Total	22	117
TOTAL du nombre de personnes formées	139	

⁷ Entente pour la formation et le suivi de formation d'intervenants des organismes communautaires reconnus par le CISSSL et le suivi de formation pour les intervenants du CISSSL.

Le suivi de formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*

Afin de consolider les acquis de la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques*, le CPSL offre des suivis personnalisés à cet effet.

Aucun suivi n'a été réalisé cette année en comparaison à 4 l'an dernier. Les efforts supplémentaires pour que la formation se donne en mode virtuel n'ont pas permis d'offrir ce service.

Les ateliers et formations sur mesure

L'atelier Cégep

Cette année, aucun atelier personnalisé n'a été offert au Cégep régional de Lanaudière à Joliette, en raison des circonstances entourant la pandémie. Toutefois, dans le cadre du projet des finissants en éducation spécialisée, une formation sur mesure portant sur l'approche auprès des endeuillés au CPSL a été offerte à 6 étudiants et à leur enseignante.

La formation repérage et le coaching

Les formations au repérage s'adressent à des intervenants pouvant être en contact avec des personnes suicidaires, sans toutefois avoir le mandat de faire l'intervention complète. Celles-ci ont pour objectif que ces intervenants puissent repérer les personnes vulnérables au suicide et soient outillés pour mettre en place des mesures de protection dans l'attente qu'un intervenant formé complète l'intervention. Quant au coaching, il s'agit d'une activité sur mesure qui s'adresse à des milieux qui ont des besoins particuliers qui ne peuvent être comblés par les formations ou les suivis de formation.

Il y a d'importants besoins au sein du CISSSL, du milieu scolaire et de certains organismes communautaires pour la formation *Repérer la personne vulnérable au suicide et mettre en place les mesures de protection requises* et pour sa déclinaison *Prévenir le suicide chez les aînés : prévenir, protéger et redonner espoir*.

Déjà, avant la pandémie, le temps manquait pour déployer cette formation qui était uniquement offerte, au compte-goutte, par la coordonnatrice clinique. Il a été impossible durant la dernière année d'adopter une formule en classe virtuelle synchrone et de former des intervenantes du CPSL à animer cette formation. Une vidéo d'introduction aux bonnes pratiques de repérage destinée au personnel hospitalier du CISSSL a toutefois été réalisée et déployée à compter de mars 2021, en attendant que le CPSL soit en mesure d'offrir les formations dans leur version complète.

Quant au coaching, il s'agit d'une activité qui est peu publicisée et qui est rarement offerte. Le manque de ressources en mesure de la fournir explique cette offre restreinte. Aucune demande à cet égard n'a donc été reçue par l'organisme cette année.

Le colloque

Le 20 octobre 2020 a eu lieu la 18^e édition du colloque annuel en prévention du suicide. Encore cette année, le CPSL a voulu améliorer les connaissances entourant sa cause et sa mission, cette fois en rassemblant par visioconférence les acteurs de la région autour du thème « Faisons partie de la solution ». Au total, 260 personnes se sont inscrites et 256 étaient présentes lors de la journée du colloque.

Le comité organisateur, composé de différents partenaires et du CPSL (voir annexe 3), a planifié une programmation riche qui a permis au colloque d'être une vraie réussite.

Quatre conférences thématiques ont été présentées aux participants :

Se relever d'un coup dur, comme un homme
Brigitte Lavoie

*Les homicides conjugaux et intrafamiliaux
(filicides et familicides) suivis du suicide de leurs
auteurs: quelles sont les caractéristiques
sur lesquelles nous pouvons agir?*
Myriam Dubé

*Prévention du suicide et nouvelles technologies :
Comment aider les adolescents à risque?*
Jessica Rassy

*Comment gérer les symptômes reliés
au « j'pu capable » et éviter les phrases vides
comme « ça va bien aller »?*
Marc-Antoine Dagenais

Les participants au colloque provenaient de divers milieux : CISSSL, écoles secondaires, cégep, organismes communautaires, services correctionnels, corps policiers, Union des producteurs agricoles, etc. À ceux-ci se sont ajoutées des personnes endeuillées par suicide, des sentinelles et des membres de l'organisme.

Grâce à la programmation virtuelle, le colloque a pour une première fois accueilli des participants provenant d'autres régions (44 inscriptions hors région et 216 de la région de Lanaudière).



Les activités de promotion

VISIBILITÉ LIÉE À LA COVID

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les subventions du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC) ont réellement permis au CPSL de dépasser ses limites en matière de visibilité. Voici les actions entreprises afin de promouvoir le centre de prévention :

- Production de 20 500 blocs-notes distribués dans les pharmacies de la région ;
- Distribution de 9 800 cartes professionnelles, avec une lettre explicative signée par Ghyslain Dufresne, porte-parole, dans les institutions bancaires, les agences immobilières et les syndicats de faillite de la région ;
- Diffusion de 2 publicités sur les ondes du 103,5 CJLM-FM ;
- Affichage sur 5 panneaux routiers situés à l'angle des autoroutes 40 et 60 et autour de Joliette ;
- Campagne d'affichage avec ciblage géographique dans les éditions en ligne de La Presse et de différentes plateformes Web de Québecor, visant la région de Lanaudière ;
- Placement publicitaire effectué sur 7 publications Facebook liées à la COVID : au 31 mars 2021, ces publications avaient entraîné 2 561 interactions (réactions, clics sur la publication, commentaires et partages) et la plus populaire avait permis d'atteindre 18 878 personnes ;
- Le CPSL a eu la possibilité de prendre contact avec la communauté atikamekw et réfléchir avec elle à la création d'un objet promotionnel. L'intention était de créer un outil durable qui permettrait de donner de la visibilité au 1 866 APPELLE sur le territoire de Manawan et à l'extérieur de celui-ci. Cette initiative vise à sensibiliser et agir en prévention du suicide en ciblant les adultes et les jeunes âgés entre 11 et 17 ans. L'implication de la communauté était au cœur de ce projet. Pour ce faire, un comité restreint formé d'une participante du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL), de la coordonnatrice santé et services sociaux du CAAL ainsi que la stagiaire du CPSL, a opté pour la production de sacs réutilisables (un modèle pour les adultes et un pour les jeunes). Sur chacun d'eux sera inscrit un mot différent en langue atikamekw. Le Centre Mihawoso (Centre de pédiatrie sociale en communauté) a également donné son avis et sera impliqué dans la distribution. L'ensemble du projet sera réalisé en début d'année financière 2021-2022.

Facebook

Au cours de l'année, la page Facebook a récolté 412 J'aime, passant de 1 426 à 1 838. Le CPSL a poursuivi la promotion de ses services et activités sur cette page, et a profité des différents congés sociaux pour rappeler la présence de la ligne d'intervention 24 h sur 24, 7 jours par semaine, 365 jours par année. Il a eu recours au placement publicitaire offert par Facebook à 4 reprises en cours d'année.

Présentations des services et kiosques

La pandémie a eu des répercussions sur l'offre de rencontres et de présences à des kiosques, si bien que le CPSL compte cette année 3 rencontres d'échanges et de présentation des services et aucune présence à un kiosque d'information.

Couverture médiatique et soutien aux médias

À au moins 2 reprises, le CPSL a communiqué avec des médias pour les informer sur les pratiques favorisant une approche sécuritaire face au suicide. Lentement, les actions entreprises chaque année en ce sens semblent porter leurs fruits. Un journaliste a d'ailleurs approché l'organisme pour demander conseil avant la publication d'un article traitant du suicide.

Événements médiatiques :

- Conférence de presse par Zoom portant sur la tenue de la SPS et la santé mentale en temps de COVID (janvier 2021);
- Lancement, par visioconférence, d'Une chaîne de gars (novembre 2020);
- 11 entrevues à différents moments dans l'année sur divers sujets :
 - 3 pour CFNJ ;
 - 1 pour TVRM ;
 - 1 pour CTRBTB ;
 - 3 pour O 103,5 ;
 - 1 pour Radio-Canada ;
 - 1 pour La Revue ;
 - 1 pour des étudiants en techniques policières.

Site Internet

Cette année, le site a profité d'une affluence record. La page du colloque et la page « J'ai besoin d'aide » comptent parmi les plus consultées (outre l'accueil). L'intégration d'un formulaire d'inscription au colloque dans le site explique partiellement cette augmentation.

STATISTIQUES DU **SITE INTERNET** SELON GOOGLE ANALYTICS

	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Nombre de sessions	13 881	8 851	7 503
Nombre d'utilisateurs	10 558	7 007	5 873
Pourcentage de nouveaux visiteurs	86,5 %	87,7 %	88 %
Nombre de pages vues	24 120	17 181	15 113

Autres activités de promotion

Le CPSL a aussi profité des babillards électroniques, des bulletins municipaux, des pages Facebook des municipalités et des chambres de commerce de la région pour faire de la promotion. Il a aussi eu recours aux écrans des restaurants *Au coin des avenues*, à Saint-Ambroise-de-Kildare, et *Terrazza Bravo*, à Saint-Charles-Borromée, pour promouvoir ses activités et services.

Il a procédé à l'envoi de matériel promotionnel à des partenaires multiplicateurs, quand des besoins de diffusion plus larges sont survenus, notamment pour promouvoir la ligne locale à la suite de problèmes avec la ligne 1 866 APPELLE à quelques moments en cours d'année. Les partenaires approchés sont les suivants :

- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL);
- Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ);
- Chambres de commerce de la région;
- Organismes communautaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL).

Du matériel promotionnel a été envoyé aux gens qui en faisaient la demande. De plus, du placement publicitaire réalisé sur *Google Ads* et sur différents médias Web du groupe Québecor a servi à promouvoir *Une chaîne de gars*. D'ailleurs, *Une chaîne de gars* et la SPS ont été mentionnées dans une entrevue réalisée auprès d'un média ciblant les hommes camionneurs qui a été réalisée avec l'un des participants de la chaîne.

Les initiatives citoyennes suivantes ont également profité d'actions promotionnelles :

- Les 24 heures de TM (mai 2020);
- La Maison des jeunes de Saint-Esprit.

Finalement, le CPSL a procédé à la mise à jour de ses coordonnées dans les bottins de ressources d'organismes et de municipalités.

L'implication du CSPL dans la communauté



Par son adhésion comme membre à plusieurs instances régionales et nationales, sa présence au sein de conseils d'administration d'organismes communautaires autonomes et sa participation à différents comités et tables, le CSPL demeure un partenaire actif dans la communauté. Voici la liste des endroits où il s'est impliqué en 2020-2021 :

- Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) ;
- Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL) : conseil d'administration, sous-comité relocalisation, comité programmation, animation de l'assemblée générale annuelle et vice-présidence ;
- Chambre de commerce du Grand Joliette ;
- Comité de validation de la Formation Continue Partagée du MSSS ;
- Comité régional en prévention du suicide : comité organisateur ;
- Corporation de développement communautaire (CDC) de la MRC de L'Assomption ;
- Groupe consultatif de l'AQPS pour l'adaptation de la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques* en classe virtuelle synchrone ;
- PACTE de la MRC de L'Assomption : Plan d'Action Collectif Territorial Engagé ;
- Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ) : conseil d'administration, trésorerie, comité relations AQPS-RCPSQ, animation des réunions du CA, comité de sélection, représentations diverses, comité communications, comité pour développer des balises cliniques pour le télétravail en temps de pandémie ;
- Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière (ROCASML) ;
- Rencontres provinciales des centres de prévention du suicide du Québec : animation ;
- Table de concertation régionale sur la santé psychologique des familles agricoles lanaudoises : préparation et animation des rencontres, suivis, secrétariat ;
- Table lanaudoise en santé et bien-être des hommes ;
- Table régionale de concertation en santé mentale de Lanaudière ;
- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL).

L'organisme s'implique également dans sa communauté en prêtant main-forte à ses partenaires ou en assistant à différents événements qu'ils organisent. Voici la liste de ces implications pour l'année 2020-2021 :

- Consultation de la Table des préfets liée à la mise en œuvre de l'Alliance régionale pour la solidarité et l'inclusion sociale ;
- Formation gratuite de la travailleuse de rang de la FUPAL ;
- Participation à la Tournée de la TROCL ;
- Consultation du plan d'action en santé mentale (*World café*) du CISSSL ;
- Rencontre entre les organismes communautaires de la MRC de Joliette et le directeur de la santé publique par intérim du CISSSL ;

- Formation créée et offerte dans la programmation du CRFL ;
- Présence au lancement du projet-pilote du réseau des collaborateurs en santé psychologique ;
- Coaching à des étudiants de l'école secondaire l'Odyssée de Terrebonne sur comment parler du suicide ;
- Offre d'un webinaire gratuit sur le deuil en collaboration avec Brigitte Lavoie ;
- Collaboration à l'écriture d'une infolettre sur le deuil avec Brigitte Lavoie ;
- Participation à l'activité organisée dans le cadre de la Journée de mobilisation unitaire de l'action communautaire autonome ;
- Échange avec une intervenante d'un CPS sur le deuil enfant.

En cours d'année, des membres de l'équipe de travail du CPSL ont participé aux assemblées générales d'organismes et d'entreprises d'économie sociale de la région et du niveau national :

- Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) ;
- Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL) ;
- CREDIL ;
- Équijustice Lanaudière Nord ;
- Maison Oxygène ;
- Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ) ;
- Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière (ROCASML) ;
- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) ;
- Travail de rue Le Trajet ;
- Travail de rue Repentigny.

Cette année, le CPSL a connu deux premières dans la formation pratique d'étudiants. En effet, à l'automne 2020, le CPSL a accueilli une première stagiaire universitaire en travail social venue de l'UQO. À l'hiver 2021, il a entamé une collaboration avec une équipe de finissants en techniques d'éducation spécialisée (TES) du cégep de Lanaudière à Joliette. Cette équipe a le mandat de réaliser un projet qui contribuera à améliorer le soutien social autour des personnes endeuillées par suicide. Le stage et le projet TES se termineront au printemps 2021. Ces expériences sont mutuellement enrichissantes, et il est probable que le CPSL accueille d'autres stagiaires ou projets de finissants à l'avenir.

Pour mieux venir en aide aux personnes avec qui il est parfois difficile d'intervenir au téléphone, une entente avait été signée avec l'équipe mobile de crise (ÉMC)/811, il y a quelques années. Elle n'avait jamais été révisée jusqu'à ce jour. Comme le fonctionnement de l'ÉMC a été modifié depuis, un moment a été pris afin de l'actualiser. Depuis décembre 2020, il est donc plus facile pour le CPSL de faire appel à l'ÉMC lorsqu'une intervention sur place est nécessaire. Il est aussi possible de faire des références pour faciliter l'accès à un suivi pour des personnes qui auraient de la difficulté à faire la démarche auprès du 811. Depuis la mise à jour, l'entente a été utilisée une fois dans le cadre d'une référence vers un suivi.

Quant à elle, l'entente établie avec le Centre de communication santé Laurentides-Lanaudière (CCSLL) demeure active. Quelques appels sont d'ailleurs transférés vers le CPSL chaque année grâce à celle-ci.

Les activités de soutien



LE SOUTIEN AUX INTERVENANTES

Trois grands thèmes ont occupé le soutien aux intervenantes cette année : le virage virtuel, l'appropriation du nouveau programme de postvention et le soutien à la mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle.

L'adaptation au virtuel a pris quelques mois au CPSL. Le personnel a eu accès à de la formation et a pris le temps nécessaire pour réfléchir aux impacts du virage et à la meilleure façon de l'actualiser. Pour les activités de formation, il était nécessaire de s'assurer que les objectifs d'apprentissage soient atteints. Pour les activités d'intervention, il fallait protéger l'éthique et veiller à ce qu'il n'y ait pas de compromis sur la qualité de l'intervention.

Le programme de postvention *Être prêt à agir à la suite d'un suicide* transforme en partie la compréhension de la postvention. Afin de s'appuyer sur celui-ci dans les interventions téléphoniques, les intervenantes ont eu besoin de temps pour intégrer les nouvelles notions. Des heures de travail en réunions cliniques ont donc été investies à cette tâche.

La nouvelle structure organisationnelle du CPSL a entraîné des transformations dans les tâches associées aux différents dossiers. Un soutien plus assidu a donc été mis en place pour permettre d'agir le plus rapidement possible sur les embûches rencontrées par les intervenantes dans ce processus de changement, et ce, autant au niveau clinique qu'administratif.

Concernant le soutien offert aux intervenantes sur la ligne, les chiffres sont demeurés relativement stables. Toutefois, considérant le nombre d'appels sur la ligne d'intervention significativement plus bas cette année que l'année dernière, on peut penser que le besoin de soutien pour les intervenantes a été un peu plus important. En effet, la difficulté à mobiliser un filet de sécurité autour des personnes suicidaires en raison de la distanciation physique liée aux mesures sanitaires a pu demander plus de créativité et de soutien. Le nombre plus important d'appels aux policiers et aux ambulanciers peut possiblement s'expliquer par l'absence d'autres options pour ne pas laisser la personne seule dans des moments particulièrement à risque. D'ailleurs, dans les appels aux policiers, il y a eu moins de demandes de mesures d'urgence (6 cette année vs 11 l'an dernier) et beaucoup plus de demandes de vérification (13 cette année vs 6 l'an dernier), ce qui est cohérent avec l'accès limité à l'entourage pour soutenir les personnes suicidaires isolées qui présentent un danger grave à court terme, voire à la limite de l'imminence.

NOMBRE D'APPELS

■ 2020-2021
■ 2019-2020

Équipe de soutien

424 | 384

Superviseur

488 | 529

TOTAL

912 | 913

NOMBRE D'APPELS À DES RESSOURCES EXTERNES

ORGANISMES APPELÉS	2020-2021	2019-2020
Retraçage d'appels	3	1
Policiers	28 ⁸	20
Ambulanciers	11	4
Centre antipoison	10	10
Autres ⁹	77	83
TOTAL	129	118

Formations reçues par les employés du CPSL en 2020-2021

Durant l'année, les membres de l'équipe ont pu parfaire leurs connaissances par le biais de différentes formations :

- Animation dynamique avec Zoom ;
- Approche orientée vers les solutions : compétences avancées ;
- Ateliers et conférences dans le cadre du colloque : Faisons partie de la solution ;
- Bye Bye anxiété ;
- Coaching de gestion ;
- Cultiver la cohésion d'équipe en télétravail ;
- Deuil et trauma : favoriser la croissance post-traumatique ;
- Facebook — mise en marché ;
- Formation Access ;
- Formation gestionnaire *Un temps pour soi* ;
- Formation de formatrice sentinelles ;
- Former à distance ;
- Gestion d'équipe à distance ;
- Groupes Facebook ;
- Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques ;
- Intervention et anxiété ;

8 6 mesures d'urgence, 13 vérifications, 4 retraçages d'appel, 5 appels d'échange d'information

9 Services de crise de Lanaudière, CPS d'autres régions, CISSS, agent de liaison santé et bien-être des hommes, organismes communautaires

- Journée des formateurs accrédités ;
- La rétention du personnel ;
- Les ONS de TherAppX ;
- Marketing RH : comment séduire, attirer, recruter et fidéliser la main-d'œuvre ;
- Parcours des leaders ;
- Prévention et règlement des mésententes ;
- Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de sécurité requises pour aînés ;
- Web, médias et communications : petit budget, gros résultats ! ;
- Webinaire : Le temps des mortels, un entretien avec l'autrice Luce Des Aulniers ;
- Webinaire : Soutenir la résilience des hommes en temps de pandémie ;
- Webinaires nationaux en prévention du suicide.



Le financement

Le financement de l'organisme a été un sujet de grande préoccupation pendant les premiers mois de l'année financière. Plusieurs activités citoyennes qui représentent une source importante de revenus pour l'organisme se voyaient annulées. En parallèle, le CPSL devait suspendre les formations aux bonnes pratiques et les suivis de formations offerts aux intervenants de différents milieux. Au printemps 2020, l'organisme estimait ses pertes de revenus pour la période allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2020 à plus de 65 000 \$.

Heureusement, divers fonds et subventions COVID ont été créés et l'organisme a pu en bénéficier. Bien que ces subventions aient permis le soutien de plusieurs actions, il faut préciser qu'un temps considérable dans des délais parfois très courts a dû être consacré au dépôt de ces demandes, puis à leur reddition de compte.

Bien que ces subventions aient permis d'ajouter des ressources humaines (employés et contractuelles), délestant ainsi l'équipe de travail de certaines tâches, cela a aussi, en contrepartie, ajouté des tâches à certains membres en termes de suivi, d'accompagnement, d'encadrement, etc.

À la fin de l'été, des formations ont pu être offertes, mais les conditions qui y étaient associées (moins de participants par Zoom, beaucoup d'heures octroyées à l'adaptation au virtuel, recrutement et formation d'une personne pour effectuer le soutien technique) ont eu comme conséquence de diminuer de près de la moitié les revenus générés normalement par celles-ci. En contrepartie, grâce au colloque régional, des sommes ont pu être amassées grâce aux nombreuses inscriptions à ce dernier.

En plus de sources de financement variées et de plusieurs fonds liés à la COVID, le CPSL a pu compter sur la subvention à la mission du *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC) du CISSSL, qui permet de soutenir une partie de son fonctionnement courant. Cette année, une hausse de ce soutien a été offerte à plusieurs organismes de la région. Cela représente, pour le CPSL, une légère augmentation de 9 000 \$ annuellement.

Le *Programme de sentinelles en prévention du suicide*, la formation des organismes communautaires, la SPS, le colloque, les initiatives pour rejoindre les hommes et l'élaboration de l'équipe régionale de postvention, ont bénéficié de l'entente spécifique du PSOC. Celle-ci permet le financement d'activités ciblées qui sont au cœur de la mission du CPSL.

Pour une année de plus, une étudiante en intervention a été embauchée pour l'été par le biais d'une subvention d'Emploi et développement social Canada.

RÉSUMÉ DES **SOURCES DE FINANCEMENT** REÇUES



PSOC à la mission de base et entente spécifique

PSOC fonds d'urgence : ligne 1 866 APPELLE, santé mentale, organismes communautaires

MTESS – PACME (frais de formations et coaching offerts aux employés)

Députés – budget soutien à l'action bénévole



Agence du revenu du Canada – subvention salariale

Emploi et développement social Canada

Deux fondations ont soutenu le CPSL via le Fonds d'urgence de l'appui communautaire (FUAC), soit Philanthropie Lanaudière et la Fondation du Grand Montréal.

L'ensemble des subventions non récurrentes ont principalement permis à l'organisme de faire l'acquisition de matériel pour le télétravail, ainsi que pour offrir des activités par Zoom. Elles ont aussi facilité l'achat d'équipement de protection, l'ajout de ressources humaines pour soutenir l'équipe, la concrétisation de plusieurs actions promotionnelles auprès de la population ou de groupes précis, le défraiement des frais de formation de l'intervenante stagiaire et des employés et le paiement des heures supplémentaires réalisées par l'équipe.

Finalement, plusieurs acteurs du milieu ont démontré leur appui à l'organisme au courant de l'année, telles des municipalités, des entreprises et des personnes, dont certaines sont endeuillées par suicide. Sont nommés, dans la liste qui suit, ceux ayant accepté d'être cités dans ce rapport. Toutefois, le CPSL souhaite remercier tous ceux qui ont participé, à leur façon, à la mission de l'organisme.

- L'Aubainerie de Repentigny ;
- Les Ateliers Simon Tardif inc. ;
- Madame Carine Cadorette ;
- Madame Caroline Cormier ;
- Madame Céline Ferron ;
- Madame Delphine Guinant ;
- Madame Diane Champagne ;
- Madame Isabelle Bruneau ;
- Madame Lauréanne Latour ;
- Madame Marie-France Patenaude ;
- Madame Mireille Aubin ;
- Madame Myriam Baril-Tessier ;
- Maison des jeunes de St-Esprit ;
- Monsieur Jean-Philippe Blais ;
- Monsieur Martin Duquette ;
- Monsieur Sébastien Savignac ;
- Municipalité de Mandeville ;
- Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci ;
- Municipalité de Saint-Côme ;
- Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare ;
- Municipalité de Saint-Jean-de-Matha ;
- Municipalité de Saint-Thomas ;
- Nordikeau ;
- Roulottes Ste-Anne inc. ;
- Ville Saint-Charles-Borromée ;
- Volailles Gilles Lafortune inc.



La gestion et vie associative de l'organisme

Pour l'année 2020-2021, deux objectifs stratégiques ont été adoptés par le conseil d'administration (CA) et ont été présentés aux membres lors de l'assemblée générale annuelle :

- Établir de nouvelles règles en lien avec l'adhésion des membres ;
- Adapter les activités, les services et le travail à la réalité provoquée par le contexte pandémique.

En lien avec la première visée, il a été décidé de prolonger l'adhésion de tous les membres, le temps que le CPSL se positionne à cet égard. Un comité a donc réfléchi aux différents aspects inhérents à ce volet : catégories de membres, avantages, coûts d'adhésion, modalités de renouvellement, etc. En février 2021, le CA a adopté de nouvelles façons de faire, qui seront appliquées au cours de la prochaine année. Cet objectif a donc été atteint.

Au 31 mars 2021, l'organisme comptait :

129
membres
RÉGULIERS
(individus qui habitent
ou travaillent dans Lanaudière)

1
membre
SYMPATHISANT
(personne qui habite et travaille
à l'extérieur de la région)

50
membres
CORPORATIFS
(corporations ou entreprises
œuvrant dans la région)

Concernant le deuxième objectif, le CPSL a fait l'acquisition d'ordinateurs portables et de licences Zoom afin de faciliter le télétravail des membres de l'équipe. De cette façon, la tenue de plusieurs activités en mode virtuel et en simultanée a été possible (réunions d'équipe ou entre collègues, conférences de presse, AGA, rencontres de personnes endeuillées, rencontres des membres de l'entourage d'une personne suicidaire, etc.). Dans le but de maximiser la sécurité des bureaux, des Plexiglas et du matériel sanitaire ont été achetés. Des programmes de gestion des horaires ont été instaurés, afin de faciliter le suivi des horaires de télétravail. Toutes ces initiatives ont permis d'atteindre ce deuxième objectif, en plus de maintenir plusieurs services en place.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 29 septembre 2020 a eu lieu l'AGA à laquelle 46 personnes ont participé (membres et employés de l'organisme, représentants de différentes organisations et bénévoles). Grâce à la créativité de l'équipe, l'événement a pu demeurer dynamique malgré les désagréments liés au virtuel.

En effet, des personnalités lanauchoises ont produit des capsules vidéo pour l'occasion, geste qui a été grandement apprécié par le CPSL. La première série évoquait les points saillants concernant les réalisations de l'année 2019-2020. En lien avec la mission du CPSL et les effets qu'a eus la pandémie sur le moral des gens, une deuxième série de capsules présentait les moyens qu'utilisaient ces personnalités pour prendre soin d'elles en cette période difficile. L'ensemble des vidéos a été rendu disponible sur le site internet du CPSL.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée générale annuelle, cinq administrateurs ont poursuivi leur mandat d'une durée de deux ans, et quatre postes ont été en élection (deux membres n'ayant pas sollicité un autre mandat). Ce vote aura permis d'élire quatre personnes parmi les cinq ayant accepté d'être mises en nomination.

Le conseil d'administration a tenu 12 réunions en cours d'année, soit 7 rencontres régulières et 5 spéciales. De ce nombre, 3 ont été tenues par voie électronique et 9 par visioconférence (Zoom).

Parmi les dossiers ayant fait l'objet de discussions ou de décisions, soulignons :

- L'offre de formation au CISSSL ;
- Les subventions COVID et leurs utilisations ;
- Les revendications pour la hausse de la subvention à la mission au PSOC ;
- L'état de l'équipe de travail.

Bien que les démarches de l'année précédente n'aient pas donné gain de cause pour la hausse du financement à la mission au PSOC, le CA n'a pas baissé les bras pour autant. Des actions ont d'ailleurs été posées en ce sens :

- Discussions avec la TROCL ;
- Envoi d'une lettre en septembre 2020 au PDG du CISSSL pour demander de changer la typologie actuelle du CPSL qui est « soutien et milieu de vie », pour celle « d'hébergement ». Cette demande était principalement appuyée par le fait que cette typologie représente davantage la réalité de l'organisme, notamment au niveau du nombre d'heures d'ouverture. De plus, pour appuyer la démarche, un comparatif basé sur le ratio financement vs nombre d'heures de services offerts par semaine a été fait avec le CPS d'une autre région. Cela a permis de démontrer que le financement de base du CPSL est clairement insuffisant s'il est calculé à partir de ce même ratio. Considérant la large gamme d'activités déployées, le territoire couvert, la population desservie, le besoin de conserver une équipe expérimentée

pour mener à bien sa mission tout en lui offrant des conditions salariales justes et adaptées aux exigences liées aux fonctions de ses membres, le CPSL avait donc plusieurs raisons valables pour entamer cette démarche de représentation ;

- Rencontre avec l'attaché politique régional de la CAQ et la directrice du bureau de la Ministre responsable de la région de Lanaudière, Mme Caroline Proulx.

Quelle déception se fut de recevoir une lettre datée du 15 décembre 2020, annonçant une hausse de 9000 \$ uniquement au financement récurrent à la mission provenant du PSOC. Puis, une seconde correspondance, datée du 4 janvier 2021, annonçait que la révision des typologies provisoires par le CISSSL était reportée en raison de la pandémie.

Par le passé, rares ont été les hausses du budget provincial pour le financement à la mission au PSOC. Même si le CPSL obtenait une reconnaissance de son statut qui justifierait une augmentation considérable de son financement, il ne pourrait en bénéficier si les sommes octroyées dans le futur à la région sont minimales ou inexistantes.

COMITÉS DE TRAVAIL

Le conseil d'administration a mis en place quatre comités de travail desquels il a précisé les différents mandats durant la dernière année :

- Révision des règles entourant le *membrariat* (1 administrateur, l'adjointe administrative et la directrice) ;
- Révision de la politique de conditions de travail (1 administrateur, l'adjointe administrative et la directrice) ;
- Réseau d'endeuillés par suicide (4 personnes endeuillées et 1 intervenante) ;
- Organisation des activités pour le 20e anniversaire (1 administratrice, 1 membre, l'agente de développement et communication et 1 intervenante).

À ceux-ci s'ajoute le comité permanent maison (4 administrateurs et l'adjointe administrative) qui, quoiqu'aucune rencontre n'ait eu lieu, a veillé à la réalisation de certains travaux. Le comité de vérification de la comptabilité (2 administrateurs) a aussi poursuivi ses tâches cette année.

Finalement, le CPSL a assisté à des rencontres avec les porteurs du dossier de la prévention du suicide à la Direction de santé publique du CISSSL. C'est la directrice de l'organisme qui est mandatée pour cette représentation, en étant parfois accompagnée lors de ces rencontres par des membres de l'équipe concernés par certains aspects liés à l'entente spécifique.

La contribution de la communauté au CPSL



Un organisme communautaire autonome, dans son essence, démontre son ancrage dans sa communauté par l'implication de cette dernière dans le déploiement de sa mission. En plus de permettre au CPSL d'offrir une réponse juste et adaptée aux besoins de son milieu, les relations entretenues avec celui-ci témoignent de la richesse de sa vie associative. Ainsi, chaque année, plusieurs actions auxquelles des citoyens participent généreusement solidifient l'enracinement du CPSL dans son milieu. En voici quelques exemples ayant eu lieu en 2020-2021 :

- Conseil d'administration et ses sous-comités ;
- Activités de la SPS (participation aux différents comités responsables de l'organisation de l'événement, préparation et livraison de matériel) ;
- Activités de représentation de l'organisme ;
- Comité chargé de l'organisation des activités entourant le 20e anniversaire du CPSL ;
- Comité de coordination du Réseau d'endeuillés par suicide ;
- Préparation et livraison liées aux différents projets de l'organisme ;
- *Une chaîne de gars* (projet hommes) ;
- Porte-parole de l'organisme ;
- Rappels téléphoniques réalisés dans le cadre de différents projets de l'organisme ;
- Soutien à certaines tâches administratives (tests de connexion formation sentinelles, vérification de feuilles de temps, etc.) ;
- Soutien à la direction ;
- Tâches liées à la promotion (conférence de presse, participation à la réalisation de vidéos promotionnelles) ;
- Travaux d'entretien de la bâtisse.

RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION CITOYENNE

Dans les dernières années, le CPSL soulignait l'implication citoyenne par le biais d'un 5 à 7 tenu en présentiel lors de la semaine des bénévoles. Pour pallier cette impossibilité due à la pandémie, la décision a été prise de téléphoner aux bénévoles afin de prendre de leurs nouvelles et les inviter à l'événement offert exceptionnellement en mode virtuel. Quatre citoyens impliqués ont ainsi participé au 5 à 7 sur la plateforme Zoom. Grâce à la générosité du Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de Lanaudière, 5 chandails ont été remis aux personnes présentes.

De plus, le 20 mars 2021, la Ville de Mascouche a organisé un spectacle virtuel de l'humoriste Mario Jean afin de souligner l'apport des bénévoles, événement auquel certains bénévoles du CPSL ont assisté.

Pour une 5^e année, le CPSL a répondu favorablement à l'invitation de la Table Lanaudoise en santé et bien-être des hommes à nommer un homme de cœur dans le cadre de l'activité régionale *Célébrons nos hommes de cœur 2020!* Voici le texte qui a été rédigé pour saluer l'implication de M. Claude St-Pierre, trésorier du CPSL, accompagné de sa photographie.

« Depuis les débuts de ton implication en 2011, nous avons pu constater que tu possèdes plusieurs cordes à ton arc. Nous pouvons toujours compter sur toi pour des réparations, la rédaction de politiques, des questions financières, des présentations, du soutien technique.

Ta disponibilité comme membre du conseil d'administration n'a d'égal que ta polyvalence.

Parce que le bien-être de l'équipe te tient à cœur, que la prévention du suicide te préoccupe et que tu t'y engages activement, nous tenons à te remercier pour ta généreuse implication.

C'est avec fierté que le CPSL nomme Claude St-Pierre comme Homme de cœur 2020 ! »



PRÊT DE MATÉRIEL ET DE LOCAUX

Chaque année, le CPSL bénéficie du soutien de différents partenaires pour le prêt de matériel et de locaux pour permettre la tenue de ses activités. En 2020-2021, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, l'École de danse Symbiose et le Club de golf Montcalm ont fourni un espace gracieusement à l'organisme.

STATISTIQUES RELATIVES À L'IMPLICATION CITOYENNE

Des membres de la communauté offrent chaque année de leur temps de façon régulière ou ponctuelle pour soutenir certaines activités. Au total, pour 2020-2021, ce sont 49 (82 en 2019-2020) personnes qui ont consacré 830 heures au CPSL (1 553 heures en 2019-2020). Parmi celles-ci, 28 personnes ont offert 179 heures spécifiquement pour l'organisation de la SPS.

Conclusion



L'année 2020-2021 aura en effet été sous l'influence d'opposés — de réussites, d'avancées, comme d'écueils et de détachement. Voici, en rafale, quelques éléments résumant la dernière année :

LIGNE D'INTERVENTION

- En comparaison à l'année précédente, on note :
 - Baisse des appels totaux comparativement aux 5 dernières années ;
 - Baisse des appels d'information ;
 - Problèmes importants de répartition des appels provenant du 1 866 APPELLE ayant comme conséquence qu'un certain nombre d'entre eux (un minimum de 230 appels dénombrés) ont été dirigés ailleurs qu'au CPSL ;
 - Augmentation des relances de sécurité et celles demandées par un tiers ou un proche ;
 - Diminution des appels provenant des personnes qui utilisent habituellement le service de façon régulière ;
 - Baisse importante des appels de personnes endeuillées (+ de la moitié).
- Une réorganisation des heures a permis d'ajouter un quart de travail dédié à la ligne, à raison de 3 jours par semaine, de la mi-avril à la mi-juin, conséquence d'une plus grande concentration des appels en soirée.

SERVICES À L'ENTOURAGE DES PERSONNES SUICIDAIRES

- Augmentation de l'offre de rencontre, du nombre de personnes rencontrées (près de 4 fois plus que l'année dernière) et de rencontres réalisées ;
- Suspension des rencontres entre mars et mai, et reprise de celles-ci en visioconférence par la suite.

PROGRAMME DE SENTINELLES EN PRÉVENTION DU SUICIDE

- Annulation de six formations d'avril à juin et moins de personnes formées en raison de la pandémie ;
- Formations et suivis entièrement faits de façon virtuelle ;
- Conférence sur la cyberdépendance a suscité l'intérêt de plusieurs sentinelles.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE

- Soixante-douze donateurs ont allumé 325 bougies dans le cadre de la première campagne *Allumés pour la vie* dans la région.

SEMAINE NATIONALE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE

- Édition axée sur la visibilité de la campagne régionale et la ligne d'intervention ;
- Distribution de 1 800 pommes à l'effigie du CPSL dans des organismes d'aide alimentaire ;
- Deux cent trente organismes et partenaires participants (138 en 2020) ;
- Plus de 48 000 personnes rejointes directement par le biais des différentes activités (25 780 en 2020).

LA ROUTE AGRICOLE

- Formation offerte gratuitement à la première travailleuse de rang de la FUPAL ;
- Suspension de la route agricole en raison de la pandémie.

PROJET HOMMES

- Développement et diffusion d'*Une chaîne de gars* : 3 témoignages d'hommes recueillis et diffusés ;
- Lancement de cette chaîne YouTube qui a suscité d'excellents commentaires ;
- Près de 25 000 vues des capsules.

SERVICES POUR PERSONNES ENDEUILLÉES

- Diminution du nombre de nouvelles demandes ;
- Tenue de 10 rencontres en mode virtuel, entre mai et novembre du groupe d'accompagnement, demandant ainsi plusieurs adaptations ;
- Création du groupe Facebook *Pour ceux qui restent...Réseau lanadois d'endeuillés par suicide* ;
- Collaboration avec des étudiants en techniques d'éducation spécialisée afin d'élaborer un outil qui s'adressera à l'entourage des personnes endeuillées par suicide.

LE BALBUZARD

- Aucune rencontre du groupe ;
- Douze rencontres de soutien parental (1 en 2019-2020).

SERVICE DE POSTVENTION

- Diminution de l'utilisation des services ;
- Consolidation des ententes de référencement avec les corps policiers ;
- Accompagnement d'un milieu pour la finalisation d'un protocole de postvention ;
- Création de l'équipe régionale de postvention.

FORMATION

- Nombreux défis et impacts (baisse du nombre de participants par groupe) liés à l'adaptation virtuelle des formations ;
- Aucun suivi de formation offert ni d'atelier au Cégep régional de Lanaudière à Joliette ;
- Augmentation des besoins de formation du CISSSL et adoption de nouvelles formules pour y répondre ;
- Malgré l'annulation de formations en début d'année, 17 formations ont été offertes (comparativement à 11 l'année précédente), permettant de former un nombre comparable d'intervenants ;
- Réalisation d'une vidéo d'introduction aux bonnes pratiques de repérage destinée au personnel hospitalier du CISSSL ;
- Colloque en visioconférence permettant d'accueillir 256 participants (aucun refus).

PROMOTION

- Plusieurs nouvelles actions de promotion possibles grâce à des fonds COVID, dont l'affichage sur des panneaux routiers ;
- Outils promotionnels co-crésés avec la communauté atikamekw (qui seront distribués en 2021-2022) ;
- Affluence record du site internet de l'organisme sur lequel la page « J'ai besoin d'aide » a été parmi les plus consultées.

LIEN ENTRE LE CPSL ET LA COMMUNAUTÉ

- Formation créée et offerte dans la programmation du CRFL ;
- En raison de la pandémie, diminution de l'implication citoyenne au sein de l'organisme ;
- Deux premières : l'accueil d'une stagiaire universitaire et la collaboration avec un groupe de finissants en TES ;
- Actualisation de l'entente avec l'équipe mobile de crise du 811.

ACTIVITÉS DE SOUTIEN

- Appropriation du programme de postvention *Être prêt à agir à la suite d'un suicide* ;
- Adaptation d'activités en mode virtuel ;
- Recrutement de personnes contractuelles dans le but d'alléger la charge de l'équipe de travail ;
- Adaptation à la nouvelle structure organisationnelle interne.

GOVERNANCE ET FINANCEMENT

- Revendication auprès du CISSSL visant la hausse de la subvention du PSOC à la mission ;
- Grandes préoccupations financières en début d'année financière ;
- Octroi de plusieurs fonds non récurrents d'urgence liés à la COVID ;
- Frais pour l'adaptation au télétravail et le respect des normes sanitaires ;
- Nouvelles règles en lien avec l'adhésion des membres adoptées ;
- Assemblée générale annuelle tenue en septembre 2020, impliquant la contribution de plusieurs personnalités de la région ;
- Annulation de la programmation des activités soulignant le 20e anniversaire ;
- Plusieurs comités de travail actifs pour veiller à l'atteinte des objectifs annuels et l'organisation de certaines activités de l'organisme.

À certains égards, l'année 2021-2022 sera, nous l'espérons, moins difficile que la précédente. Les apprentissages et l'expérimentation de nouvelles façons de faire sauront assurément nous guider pour la suite. Toutefois, nous ne pouvons faire fi de l'état de fatigue importante de toute l'équipe, à la fois au plan physique et mental. Une réflexion commune, enclenchée en fin d'année, mettra en lumière certaines difficultés vécues et devrait nous permettre de faire certains réalignements. L'arrivée de nouvelles personnes au sein de l'équipe et l'allègement de la charge de chacun est plus que souhaitable pour l'année à venir.

Naturellement, nous devons demeurer à l'affût de l'augmentation possible de la détresse dans la communauté, selon les effets qu'aura la pandémie au cours des prochains mois sur la population lanauoise.

La nouvelle année 2021-2022 a débuté avec une bonne nouvelle. Le 1er avril, l'organisme a appris que son projet biennal déposé à la Table des préfets dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale avait été accepté. Ce dernier permettra la production de capsules vidéo présentant les ressources disponibles, qui seront diffusées sur *Une chaîne de gars* créée au cours de l'année 2020-2021.

Le printemps 2021 sera aussi témoin de la distribution d'objets promotionnels aux jeunes et adultes de la communauté atikamekw. Cette collaboration nous réjouit et nous démontre qu'en dépit du contexte pandémique, il est toujours possible de tisser des liens entre nous.

Afin de reprendre certaines activités, le CPSL souhaite ardemment qu'il soit possible de revenir aux formules en présentiel. Cet aspect étant hors de notre contrôle, nous ne pouvons statuer à cet effet pour l'instant. Sans nul doute, les acquis de la dernière année, la créativité de l'équipe et les outils maintenant mis à notre disposition, nous permettrons d'aborder ces contraintes avec plus de confiance et d'aisance.

Annexes

Annexe | 1

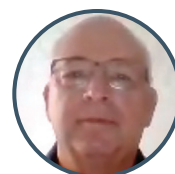
Le conseil d'administration AU 31 MARS 2021



**Michel
PILON**
Président



**Alain
BOISMENU**
Vice-président



**Claude
ST-PIERRE**
Trésorier



**Isabelle
OUELLET**
Secrétaire



**Caroline
ARBOUR**
Administratrice



**Jacques
HARNOIS**
Administrateur



**Louise
LAMONDE**
Administratrice



**Denis
RICARD**
Administrateur



**Stéphanie
VÉZINA**
Administratrice

Tous les membres du conseil d'administration du CPSL sont membres réguliers du CPSL et sont issus de la communauté. Parmi ceux-ci, un minimum d'une ou deux personnes doit être endeuillée par suicide (art. 20 Règlements généraux du CPSL).

L'équipe de travail AU 31 MARS 2021



**Joyce
LAWLESS**

Directrice

**Eveline
LAURIN**

Coordonnatrice clinique

**Roxanne
VÉZINA**

Adjointe administrative

**Julie
BLANCHETTE**

Agente de développement et communication

**Mélanie
PAYETTE**

Intervenante

**Mélissa Élie
TRAHAN**

Intervenante

**Patricia
BONIN**

Intervenante

**Sylvie
GRAVEL**

Intervenante

**Josée
BERGERON**

Intervenante

**Sophie
HUBERT**

Intervenante

**Anne-Marie
LEBLANC**

Intervenante

**Céleste
DESROCHES ROBERT**

Intervenante

Christophe

Intervenant

Annexe | 3

Membres des comités DE LA SPS 2021 ET DU COLLOQUE ANNUEL

Comité régional SPS

Caroline ARBOUR
Conseil d'administration CPSL

Patrick MALBOEUF
CISSSL

Conrad POPKO
Centre de ressources pour hommes du Sud de
Lanaudière

Isabelle OUELLET
Service de surveillance communautaire CRC
Joliette-Lanaudière

Joyce LAWLESS
CPSL

Marc-Alexandre PARADIS
Service de police de L'Assomption/St-Sulpice

Sabine ROBLAIN
Services de crise de Lanaudière

Roxanne VÉZINA
CPSL

Comité sentinelles SPS

Claude ST-PIERRE
Conseil d'administration CPSL et Sentinelle

Josée BOISJOLY
Sentinelle

Marjorie BOURGEOIS BOULANGER
Centre de services scolaire des Samares

Véronique CARDINAL-MORISSETTE
Centre de services scolaire des Affluents

Geneviève ROUSSETY
Centre de services scolaire des Affluents (à
compter de janvier 2021)

Mélissa Élie TRAHAN
CPSL

Sylvie GRAVEL
CPSL

Comité dernier recours SPS

Gabrielle **LAFORTUNE**
Hébergement d'urgence Lanaudière (HUL)

Patrick **MALBOEUF**
CISSSL

Sophie **HUBERT**
CPSL

Céleste **DESROCHES ROBERT**
CPSL

Comité colloque 2020

Alain **BENOIT**
Service de police de L'Assomption/Saint-Sulpice

Laurence **TREMBLAY**
CAVAC Lanaudière

Audrey **LAJEUNESSE**
Guichet d'accès santé mentale CISSSL

Véronique **CARDINAL-MORISSETTE**
Centre de services scolaire des Affluents

Valérie **CHRÉTIEN**
Maison des jeunes de l'Épiphanie

Mélanie **PAYETTE**
CPSL

Roxanne **VÉZINA**
CPSL

Comité municipalités et autres SPS

Chantal **FILION**
Ville de Mascouche

Cynthia **BOISVERT**
Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Josée **BERGERON**
CPSL

Julie **BLANCHETTE**
CPSL

Valérie **TRUDEL**
Chambre de commerce de Joliette

Annexe | 4

Objets du Centre de prévention du suicide de Lanaudière, COMME LIBELLÉS DANS LES LETTRES PATENTES DE L'ORGANISME

Loi sur les compagnies, partie 3 Inspecteur général des institutions financières Québec

- 1 | Intervenir auprès des personnes ou des groupes qui sont aux prises avec un problème relié au suicide (suicidaires, proches, endeuillés) ;
- 2 | Collaborer avec tout groupe, institution ou individu préoccupé par la problématique du suicide ;
- 3 | Informer et sensibiliser la population sur la problématique du suicide ;
- 4 | Participer au développement de l'expertise régionale et en assurer le rayonnement ;
- 5 | Collaborer à la recherche et au développement de programmes en lien avec la problématique du suicide ;
- 6 | Établir et maintenir les liens avec tous regroupements, associations ou organismes susceptibles d'aider la corporation à atteindre ses objectifs ;
- 7 | Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions, et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins altruistes ;
- 8 | La corporation poursuit des buts essentiellement charitables, ce qui exclut tout objectif religieux ou politique ;

Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la loi sur les services de santé et les services sociaux.

Le CPSL : un organisme 100% ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA)



Le CPSL répond aux besoins de la communauté visée par sa mission. Il participe à des luttes visant des changements à caractère politique ou conduisant à une plus grande justice sociale et au respect des droits. **Par exemple, le CPSL a signé la déclaration désignant le RCPSQ à porter la voix des CPS dans les dossiers concernant la santé mentale et la prévention du suicide au Québec et au Canada. À ce titre, le RCPSQ siège au comité stratégique des travaux liés à l'adoption d'une stratégie nationale en prévention du suicide du MSSS.**



Le CPSL est reconnu dans sa communauté et il a des liens avec d'autres organismes ou partenaires. Son CA représente bien la communauté visée par sa mission. **Par exemple, le CPSL a présenté une offre de partenariat au CISSSL et aux deux centres scolaires liée à la mise en place d'une équipe régionale de postvention. De plus, bien qu'il n'y ait pas de précisions à ce sujet dans les règlements généraux, les membres du conseil d'administration habitent dans diverses municipalités de la région, représentant en 2020-2021 les 6 MRC de la région.**



Le CPSL encourage l'engagement de ses membres et favorise leur participation dans la vie de l'organisme. Ses membres sont consultés, il a un conseil d'administration actif et une assemblée générale annuelle vivante ! **Par exemple, le comité lié à l'organisation du 20e anniversaire, sur lequel siègent deux membres, a travaillé à planifier la prochaine assemblée générale annuelle qui fera également office de gala pour souligner le 20e. Le comité qui voit à l'organisation des activités du réseau lanauois d'endeuillés pour ceux qui restent est composé de 3 membres du CPSL.**



Le CPSL contribue, de manière non partisane, aux débats sociaux et mène des luttes pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus démunies. Il aide les gens à se mettre ensemble pour faire respecter leurs droits et combattre les discriminations qui s'exercent contre eux. **Par exemple, l'organisme a participé à la consultation de la Table des préfets liée à la mise en œuvre de l'Alliance régionale pour la solidarité et l'inclusion sociale. Cette année, il y a déposé un projet.**



Le CPSL met à contribution les expériences et compétences de chacun et permet des prises de conscience individuelle et collective. L'éducation populaire autonome permet d'agir ensemble dans le but de faire changer les choses. **Par exemple, l'organisme a procédé au lancement d'Une chaîne de gars sur YouTube, qui a pour objectif de soutenir les hommes lanau- dois qui vivent une crise suicidaire et d'inviter ceux l'ayant vécue à devenir des pôles de soutien pour d'autres. Actuellement, elle met en lumière l'ex- périence de trois hommes. Aussi, il a impliqué des personnes de la com- munauté atikamekw dans la production de deux objets promotionnels.**



Le CPSL a des approches qui font appel à l'initiative des personnes qui par- ticipent à ses activités. Il agit sur l'ensemble des causes qui sont à la base de la situation des personnes auprès desquelles il intervient. **Par exemple, du désir du comité de coordination du réseau lanau- dois d'endeuillés par suicide a été créé un groupe Facebook qui permet de faciliter, entre autres, les échanges entre endeuillés et la diffusion d'informations sur les acti- vités.**



Le CPSL fait de la prévention en misant sur l'intégration sociale, le renfor- cement du potentiel des individus, la solidarisation des collectivités et l'amé- lioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes. **Par exemple, un projet étudiant de 6e session en techniques d'éducation spécialisée a permis de réaliser un projet qui contribuera à améliorer le soutien social autour des personnes endeuillées par suicide.**



Le CPSL adhère aux revendications communes du mouvement d'action communautaire autonome lanau- dois et québécois qui touchent notam- ment un meilleur financement à la mission des OCA, le respect de la po- litique gouvernementale sur l'action communautaire et une meilleure jus- tice sociale. **Par exemple, le CPSL a participé à l'activité organisée dans le cadre de la journée de mobilisation unitaire de l'action communautaire autonome.**



Le CPSL priorise le financement à la mission globale afin d'actualiser sa mission en cohérence et en concordance avec les huit critères de l'action communautaire autonome. Ce mode de financement est le meilleur afin de permettre l'atteinte de ses objectifs et de sa mission. **Par exemple, le CPSL a adressé par lettre une demande au CISSSL pour être changé de typolo- gie dans le but d'obtenir une hausse de son financement à la mission au PSOC. Il a obtenu une rencontre avec des représentants de députés de la CAQ pour leur présenter la situation du CPSL et ses besoins de finance- ment à la mission.**



**Centre de prévention
du suicide de Lanaudière**
La prévention à la portée de tous!



1 866 APPELLE (1 866 277-3553)



cps-lanaudiere.org



facebook.com/cpslanaudiere